

N° 48 – Juin 2024



Dossier spécial travaux : inauguration du centre de loisirs

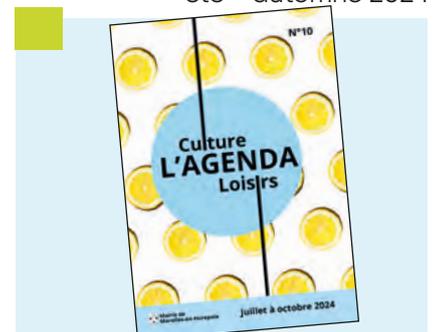
Le budget



Parlons santé



L'agenda culture et loisirs
été - automne 2024



SOMMAIRE

• Édito	p 3	• Résidence Autonomie du Parc, RPA	p 18
• Compte-Rendu du Conseil Municipal	p 4	• Scolaire et périscolaire	p 18
• Tout s'explique	p 5	• Médiathèque	p 19
• Vie de la commune en images	p 6	• Associations sportives	p 20
• Vie de la commune	p 8	• Associations	p 23
• Environnement, qualité de vie et sécurité	p 13	• État-civil	p 29
• CCAS	p 14	• Tribunes	p 29
• Dossier spécial Travaux	p 16	• Numéros utiles	p 30

NOUVEAU CONCOURS PHOTOS



**Envoyez-nous
vos photos !
Date limite
le 18 août 2024**

Venez voter en mairie du 22 août au 9 septembre 2024
Envoi de photos par mail : communication@marolles-en-hurepoix.fr
Pour en savoir plus, RDV sur : <https://marolles-en-hurepoix.fr/>

Concours photos de la rentrée.

MAIRIE | 1 avenue Charles de Gaulle - 91630 Marolles-en-Hurepoix | Tél. : 01 69 14 14 40 | Fax : 01 69 14 14 59 | Mail : mairie@marolles-en-hurepoix.fr | Site : <https://Marolles-en-hurepoix.fr> | Responsable de la publication : Mairie de Marolles-en-Hurepoix | Directeur de la publication : Georges JOUBERT | Maire-adjoint en charge de la communication : Francis PREUD'HOMME | Chargée de communication : Fantine COLLAS | Réalisation : Sandra CAUDRON | Imprimeur : IMPRIMERIE ROCHELAISE, certifiée Imprim'vert | Ce document est certifié PEFC 10-31-1240.

Photo 1^{ère} de cov. : inauguration du centre de loisirs. Photo 2^e de couverture : concours photos de la rentrée |

©Photos : images libres de droits Adobe stock et Freepik. | Les textes doivent être fournis par mail à communication@marolles-en-hurepoix.fr ou sur clé USB et les photos numériques en format jpg, haute résolution. Les photos en épreuve imprimante ne seront pas acceptées. **Date limite de remise des articles pour le prochain bulletin : lundi 28 août 2024.**

Pour en savoir plus, consultez le site de la mairie : <https://marolles-en-hurepoix.fr>





Marollaises, Marollais,

À l'heure où j'écris cet édit, les élections législatives n'ont pas encore eu lieu. Sans me lancer dans des débats politiques, je dois avouer que leur annonce soudaine a contraint les mairies et notamment la nôtre, à résoudre une équation quasi-impossible pour organiser les scrutins dans des délais très courts, sur une période déjà bien chargée où les salles ne sont pas toujours disponibles. Je tiens à remercier les élus et le personnel communal pour leur disponibilité.

Fort heureusement l'été s'annonce sous les meilleurs auspices en termes de projets communaux dont les Marollais vont pouvoir profiter aux beaux jours :

- Les enfants d'élémentaire profitent d'ores et déjà des **nouvelles installations du centre de loisirs** ; nous espérons que les enfants de maternelle pourront les rejoindre rapidement pour profiter de ce nouvel équipement.
- **Le lotissement Windsor du Clos du Montmidi récemment livré, permettra** aux usagers de la Ferme du 3 Grande rue de stationner sur le nouveau parking public. Par ailleurs, les enfants, notamment, pourront emprunter à pied la « **Promenade Géry Machut** » **pour se rendre du centre de loisirs aux équipements situés derrière la mairie.**

Cette nouvelle liaison douce devrait également être utilisée par les habitants de la route de St Vrain qui souhaitent se rendre en toute sécurité et dans un cadre agréable en centre-ville. En l'empruntant, j'aurais toujours une pensée pour mon ami **Géry Machut, Maire-adjoint discret, à l'écoute des autres, mais très impliqué dans la vie de la commune et qui nous a quitté prématurément.**

Avec l'été, les travaux du pôle gare et de requalification de l'avenue Charles de Gaulle vont commencer. Dès juillet-août **le rond-point sera réalisé au bas du pont**, en entrée de ville côté Guibeville. En septembre, **les travaux d'assainissement de l'avenue Charles de Gaulle** débiteront. Ces deux projets, menés avec Cœur d'Essonne Agglomération, sont ambitieux.

Nous avons préféré les mener conjointement, de façon à réaliser ces travaux sur un an et demi environ, au lieu de quatre. Ils devraient aboutir à **améliorer le cadre de vie des Marollais, faisant la part belle aux liaisons douces et aux aménagements paysagers qualitatifs, tout en mettant aux normes le réseau d'assainissement de l'avenue Charles de Gaulle.**

Les partenariats de la commune et les subventions obtenues permettent de poursuivre ces projets importants pour la commune, **sans augmenter la fiscalité communale, qui n'a pas évolué depuis 2016**, et tout en préservant des **finances communales saines.**

À l'approche de la période estivale, je vous invite plus que jamais à prendre soin de vous et des autres.

Profitez de cet été où la France mettra à l'honneur les Jeux Olympiques et comme « l'important, c'est de participer », sportifs ou non, **rendez-vous à la Fête de la rentrée organisée cette année sur le thème des jeux olympiques et paralympiques.**

BONNES VACANCES À TOUTES ET À TOUS !

Votre Maire,
Georges JOUBERT



CONSEIL MUNICIPAL

Du 30 janvier 2024

Membres du Conseil Municipal présents : 22

Membres du Conseil Municipal absents excusés ayant donné pouvoir : 4

Membre du Conseil Municipal absent excusé : 1

Membres du Conseil Municipal absents : 2

Votants : 26

Le Conseil Municipal a adopté à l'unanimité les points suivants :

1. Débat d'Orientation Budgétaire au vu du Rapport sur les Orientations Budgétaires (ROB) – Approbation du ROB

2. Suppression de la ZAC la Mare de l'Eau

Le Conseil Municipal a adopté à la majorité le point suivant :

(Vote : 24 voix « Pour », M. Fall ne prend pas part au vote, 1 Contre : M. Vovard) :

3. Incorporation dans le domaine communal des voies et d'une partie des espaces communs de l'opération du Coeur de ville - Phase 1

Le Conseil Municipal a adopté à l'unanimité les points suivants :

4. Coeur d'Essonne Agglomération - Actualisation du périmètre ORT de la ville de Marolles-en-Hurepoix

5. Création de Zones d'Accélération des Energies Renouvelables (ZAENR)

6. Avis du Conseil Municipal quant au retrait de la commune de Breuillet du SIARCE

Le Conseil Municipal a adopté à la majorité les points suivants :

(Vote : 20 voix « Pour », M. Laure ne prend pas part au vote, 5 abstentions : MM. Chauvancy, Murail, Mmes Léonard, Goldspiegel et Tussiot)

7. Commission Enfance-Education-Restauration scolaire : remplacement d'un membre (élection de M. Laure)

Le Conseil Municipal a adopté à la majorité les points suivants :

(Vote : 21 voix « Pour », 5 abstentions : MM. Chauvancy, Murail, Mmes Léonard, Goldspiegel et Tussiot) :

8. Délibération modificative relative au régime indemnitaire des élus locaux : fixation des indemnités de fonction du maire, de ses adjoints et des conseillers ayant une délégation de fonction

Le Conseil Municipal a adopté à l'unanimité les points suivants :

9. Personnel communal : Rémunération des veillées et nuitées (Service Enfance-Jeunesse)

10. Personnel communal : Modification du tableau des effectifs

Du 28 mars 2024

Membres du Conseil Municipal présents : 22

Membres du Conseil Municipal absents excusés ayant donné pouvoir : 5

Membre du Conseil Municipal absent excusé : 1

Membre du Conseil Municipal absent : 1

Votants : 27

1. Le Conseil Municipal donne acte de la tenue du débat relatif au Plan Local d'Urbanisme de la commune de Marolles-en-Hurepoix.

Le Conseil Municipal a adopté à l'unanimité les points suivants :

2. Budget Principal : Compte de gestion 2023

3. Budget Principal : Compte administratif 2023 (M. le Maire s'est retiré au moment du vote)

4. Budget Principal : Affectation des résultats 2024

Le Conseil Municipal a adopté à la majorité les points suivants :

(Vote : 22 voix « Pour », 5 Abstentions : M. Chauvancy, M. Murail, Mmes Léonard, Goldspiegel et Tussiot) :

5. Examen et vote du budget primitif communal 2024

6. Budget principal – Plan Pluriannuel des Investissements (PPI)

Le Conseil Municipal a adopté à l'unanimité les points suivants :

7. Assujettissement des logements vacants à la taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale

8. Délibération portant vote des impositions à comprendre dans les rôles de 2024 : impôts directs locaux

Le Conseil Municipal a adopté à la majorité le point suivant :

9. Subventions aux associations – M. Vovard, Président de l'USM Cyclo se retire au moment du vote relatif à la subvention de l'USM

(USM - Vote : 26 voix « Pour », 1 Abstention : M. Delvalle

Comité des Fêtes – Vote : 23 « Pour », 4 Abstentions : Chauvancy, M. Murail, Mmes Léonard et Goldspiegel

Autres associations : Vote : 26 voix « Pour », 1 Abstention : M. Delvalle)

Le Conseil Municipal a adopté à l'unanimité les points suivants :

10. Signature d'une convention d'objectifs avec la MJC

Le Conseil Municipal a adopté à la majorité le point suivant :

(Vote : 21 voix « Pour », 6 Abstentions : M. Chauvancy, M. Murail, Mmes Léonard, Goldspiegel, Tussiot et Delvalle)

11. Signature d'une convention avec le SMOYS (Travaux avenue Charles de Gaulle)

Le Conseil Municipal a adopté à l'unanimité les points suivants :

12. Personnel communal : créations d'emplois répondant à un accroissement saisonnier ou temporaire d'activités

Le Conseil Municipal a adopté à la majorité le point suivant :

(Vote : 22 voix « Pour », 5 Abstentions : M. Chauvancy, M. Murail, Mmes Léonard, Goldspiegel et Tussiot)

13. Délibération modificative relative au régime indemnitaire des élus locaux : fixation des indemnités de fonction du maire, de ses adjoints et des conseillers ayant une délégation de fonction – Rectification d'erreur matérielle

Le Conseil Municipal a adopté à l'unanimité les points suivants :

14. Solde de la régie Recettes Enfance

15. Adoption de la cartographie des Zones d'Accélération des Energies Renouvelables (ZAENR)

16. Avis du Conseil Municipal relatif à la cession de la parcelle AC 103 sise route d'Evry

17. Convention avec AMMAREAL en vue de l'organisation d'une opération de « désherbage » à la médiathèque Jean Farges

18. Service annuel 2024 du RER C, lancement du T12, nouvelle délégation de service public pour le réseau bus par Transdev – Motion exigeant un service à 100% dans les plus brefs délais pour mettre fin à la dégradation des conditions de transports des usagers

Monsieur le Maire a rendu compte des actes effectués par délégation du Conseil Municipal, conformément à l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le compte-rendu détaillé de cette séance est affiché en mairie et publié sur le site internet de la commune

<https://Marolles-en-hurepoix.fr/vie-municipale/seance-du-conseil-municipal/>
suite à son approbation lors de la séance du conseil municipal suivante.

Les compétences de Cœur d'Essonne Agglomération et ses actions pour Marolles-en-Hurepoix



Marolles-en-Hurepoix fait partie de l'agglomération Cœur d'Essonne (CDEA), créée le 1^{er} janvier 2016 par la fusion de la Communauté d'agglomération du Val d'Orge et de la plupart des communes de la Communauté de communes de l'Arpajonnais.

CDEA a fait le choix de conserver toutes les compétences préalablement exercées par les deux intercommunalités sources pour bâtir un projet commun solidaire.

Comme toute intercommunalité, CDEA exerce des compétences obligatoires, optionnelles ou facultatives. Certaines ont plus d'impact que d'autres pour les Marollais et leur quotidien mais il faut souligner que, **grâce aux bonnes relations entre Marolles-en-Hurepoix et CDEA, la commune bénéficie d'une forte implication de l'agglomération, ce qui est bénéfique pour les finances de la commune.**

COMPÉTENCES OBLIGATOIRES

• Développement économique

La commune a signé avec CDEA une **convention d'Opération de Revitalisation du Territoire (ORT)** qui vise à redynamiser le commerce de centre-ville.

• Aménagement du territoire

CDEA réalise en lien avec la commune, une **étude en vue de l'aménagement du secteur gare**. Ce nouveau quartier, prévu dans le Plan Local d'Urbanisme depuis 2013, devrait se réaliser après 2026, en plusieurs phases. Pour le moment, l'étude se poursuit et ses résultats donneront lieu à une présentation au public et à une concertation.

Dans le même secteur, **CDEA intervient sur le projet Pôle gare**, au titre de l'amélioration des mobilités. Ce projet permettra d'accueillir autour de la gare et dans des conditions de qualité, piétons, vélos, automobilistes, lignes de bus, services (comme une crèche)... Le début des travaux est prévu dès l'été 2024 - Voir informations sur le site internet de la commune : <https://marolles-en-hurepoix.fr/amenagements-urbains/pole-gare/>



• Collecte et traitement des déchets ménagers

CDEA assure la gestion des déchets sur l'ensemble des communes du territoire, y compris pour les bornes d'apport volontaire.

Mais aussi, dans une moindre mesure pour Marolles :

- Équilibre social de l'habitat
- Politique de la ville
- Accueil des Gens du voyage
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations

COMPÉTENCES OPTIONNELLES EXERCÉES

• Gestion de l'assainissement et de l'eau potable

CDEA intervient au quotidien pour ces 2 services.

• Gestion de la voirie d'intérêt communautaire

Dans les 21 villes de CDEA, **l'agglomération entretient la voirie, l'éclairage public et les différents réseaux** (assainissement et eau potable) du territoire. À Marolles, CDEA est ainsi intervenue lors de la **requalification de la route de Cheptainville, celle de la rue de l'Alun** ou interviendra dès septembre 2024 pour la **requalification de l'avenue Charles de Gaulle**.



• Environnement

CDEA est engagée en matière d'environnement, notamment grâce à une **politique en faveur des modes de déplacement doux**, en particulier du vélo avec le **plan vélo et son soutien à l'opération Véligo**. À Marolles, elle a ainsi réalisé dernièrement **l'itinéraire 15 qui permet de relier le collège à la gare**. Un aménagement sera également prévu sous forme de Chaucidou (comme Route de Cheptainville), avenue Charles de Gaulle.

• Gestion des Maisons de Services aux Publics

Ceci permet d'avoir une permanence gratuite au CCAS de Marolles-en-Hurepoix, les 3^{es} mardis de chaque mois de 9h à 12h, sur rendez-vous - Voir <https://marolles-en-hurepoix.fr/marolles-pratique/permanences-juridiques/>

• Gestion des équipements culturels et sportifs (À Marolles-en-Hurepoix, les équipements culturels et sportifs sont restés de compétence communale).

COMPÉTENCES FACULTATIVES

• Mise en réseau de la lecture publique

La médiathèque de Marolles n'est pas communautaire, mais elle est **intégrée dans le réseau des médiathèques de CDEA**, ce qui permet aux Marollais de bénéficier du fonds documentaire présent sur tout le territoire de l'agglomération et de nombreuses animations.

• Gestion des structures petite enfance

La crèche collective « La Farandole » située au 1 Grande rue, est une crèche gérée par CDEA.

• Éclairage et signalisation lumineuse

CDEA gère sur Marolles, 1 081 points lumineux, 32 armoires (toutes remplacées) et change progressivement les éclairages obsolètes par des leds, pour **réduire de façon importante les consommations énergétiques**.

• Et aussi, gestion des eaux pluviales, des poteaux incendie, action sociale, développement du réseau Très Haut Débit, soutien aux actions culturelles et sportives, aménagement de la Vallée de l'Orge et des espaces boisés, aménagement de La Base 217, accompagnement à la transition agricole et alimentaire, gestion de la Maison des syndicats, missions associées à la Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations.

Culture, loisirs et vie communale en images...



10 janvier : Un conte d'automne

Un mini-conte d'apprentissage autour de l'amitié avec le Théâtre de Brétigny à Marolles-en-Hurepoix.



27 janvier : Cirque DELIR

Les Marollais au Cirque d'Hiver BOUGLIONE.



8 mars : Journée de la femme

Le CCAS de Marolles, en lien avec la Commission Vie Culturelle, met à l'honneur les femmes par la mise en lumière de leur parole.

Du 4 au 8 mars, les femmes et les hommes ont eu la possibilité d'écrire sur la thématique « Investir en faveur des femmes ». Une rose a été offerte aux 30 premières femmes qui se sont rendues à la Mairie, le vendredi 8 mars.



10 mars : Carnaval dans la ville

Sur le thème des JO, vous avez été nombreux malgré le temps, à défiler en fanfare, brûler Binot et participer aux diverses activités proposées par le Comité des fêtes.



9 mars : Printemps des poètes

Les Marollais ont pu passer un moment convivial et poétique avec un Café des poètes offert.



Repas des aînés

Organisé par le CCAS à la Salle des Fêtes. Les convives ont apprécié de se retrouver autour d'un repas toujours délicieux, dans une ambiance résolument festive !

Culture, loisirs et vie communale en images...



1^{er} avril : Chasse aux œufs

Le rendez-vous a été donné au Stade pour une grande chasse mystère sur le thème des JO !



26 avril : 60 ans de mariage de M. et Mme Brun...

« Noces de diamant »



26 avril : Café-théâtre

Représentations, lors de Marolles en Fête, de la Cie des Hermines avec thé et biscuits offerts.



Du 27 avril au 1^{er} mai

Le Comité des fêtes a concocté un florilège de surprises, de la fête foraine au feu d'artifice, sans oublier le café-théâtre de la Cie des Hermines ! Le vide-greniers a été reporté au 2 juin.



4 mai : Inauguration de l'extension du centre de loisirs



Cérémonie du 8 mai

Une population fidèle et toujours aussi nombreuse a pu assister à ce rendez-vous incontournable de commémoration de la fin de la Seconde Guerre Mondiale. N'oublions pas notre passé !

VIE DE LA COMMUNE

RER C : non au débranchement Nord



Courant mars, votre commune a dit non au débranchement Nord, comme près de 60 signataires (maires, député, sénateurs).

Nous estimons en effet que ce débranchement, qui consiste à rendre les trains terminus en gare d'Austerlitz, qui plus est, en gare de surface loin des correspondances métro, n'est pas souhaitable car allonge la durée globale de transport. On entend certains affirmer habilement qu'il faut prioriser la robustesse au détriment de ce temps global du parcours : nous leur suggérons de laisser leur voiture et d'emprunter quotidiennement les transports en commun afin d'éprouver la réalité du terrain.

Si l'île de France a encore une des meilleures infrastructures de transport en commun au monde, certaines lignes dont la ligne C n'est pas au niveau nécessaire et suffisant. Il est temps d'y remédier.

Vos élus, attachés à un service de transport de qualité, restent mobilisés.

Francis PREUD'HOMME

Navette gratuite marché d'Arpajon

Ce service gratuit fort apprécié, peut encore accueillir des passagers grâce à son minibus de 22 places et l'espace pour vos caddies ou sacs. **1 vendredi sur 2**, cette navette dessert **le marché d'Arpajon selon 2 horaires :**

8h45 : départ Église, Arrêt Mairie, Arrivée au marché vers 9h

10h : départ Église, Arrêt Mairie, Arrivée au marché vers 10h15

Retour :

- 10h15 soit un retour à Marolles vers 10h30 (Mairie) puis Église

- 11h30 soit un retour à Marolles vers 11h45 (Mairie) puis Église

Le calendrier prévisionnel est sur le site internet de la commune et annoncé sur les panneaux lumineux.

Les prochaines dates sont les 12 et 26 juillet.



Francis PREUD'HOMME

Rafraichissement du site Internet

Comme annoncé (Écho avril 2023), nos travaux d'amélioration de notre site Internet ont commencé.

Quelques modifications ont déjà pu être réalisées et nous allons poursuivre en visant notamment à alléger notre site en réduisant le nombre de sous-menu, ainsi que fiabiliser l'information. À ce sujet, malgré tout le soin apporté à ce site, une erreur ou omission est toujours possible.

Merci de nous adresser vos questions ou remarques par mail à : mairie@marolles-en-hurepoix.fr qui orientera votre sujet au service concerné.

Francis PREUD'HOMME

Départ en retraite de M. Didier HARD



Après 20 ans de carrière comme agent communal au service des Marollais, dans l'équipe des services techniques, **Didier HARD a fait valoir ses droits à la retraite.**

Depuis 2004, vous aviez pour habitude de le voir sur les différents sites communaux où il était principalement chargé de tous les travaux de maçonnerie.

Collègues et élus ont fêté son départ dans une ambiance sympathique lors d'une petite fête organisée fin mai.

Nous lui souhaitons une très belle et longue retraite active.

Le potager des enfants Marollais



Mercredi 22 mai, les jeunes élus du **Conseil Municipal des Enfants ont fait aboutir leur projet de plantations partagées.** Un espace dédié au jardin nourricier a été créé avenue Agoutin. **Il accueille des arbustes à petits fruits** (groseilles rouges et blanches, casseilles, cassis et framboises) plantés par nos jeunes jardiniers (avec l'aide appréciée du service technique).

Un petit jardin symbole de vie et de partage qui vient agrémenter ce lieu de rencontre apprécié des Marollais.



Un nouveau bâtiment d'activités respectueux de l'environnement

La société SAREAS IMMOBILIER vient de construire à Marolles-en-Hurepoix (près du supermarché LIDL) **un nouveau bâtiment d'activités. Ce projet a respecté le label BiodiverCity** du Conseil International Biodiversité et immobilier.

Ce nouvel espace accueille déjà un certain nombre de sociétés auxquelles **nous souhaitons la bienvenue** :

GS Environnement (activité détection incendie), TOVO TEST (activité de location et vente de banc de charge pour data-center), MAMS (e-commerce), HARVARD FORMATION CONSULTING (Organisme de Formation), GESTACLIMA (Climatisation), CF TAPISSERIE (Tapissier décoration), Yann Brys (meilleur ouvrier de France - Atelier chocolaterie), SEHTI Communication (Fournisseur de matériel de réseau), TELESTOCK Ménager (activité pièces détachées pour appareils électroménagers), PAYARD (Imprimerie), SCI MS & CO (activité événementielle), GEVINROZE (Fleuriste), NUANCES COULEUR (peinture).



D'un point de vue environnemental, l'objectif était le retour du merle noir grâce à la présence d'îlots de fraîcheur, **l'absence d'éclairage durant une grande partie de la nuit** (les éclairages extérieurs sont, par ailleurs, orientés vers le sol et équipés de Leds) et la constitution de **différents biotopes**.

Le phénomène d'îlot de chaleur urbain est contré grâce à la création de sols de pleine terre, la plantation de végétation (sur près des 2/3 du terrain) **et l'infiltration à la parcelle de l'eau pluviale**.

La biodiversité est également privilégiée avec la plantation de 15 espèces différentes d'arbres dont des fruitiers (pommier et prunier) au pied desquels le sol est aménagé pour **stocker le carbone**.

Les terrasses végétalisées ne reçoivent aucun arrosage automatique afin de se conformer au label BiodiverCity.

Le projet est en phase avec l'Agenda 21 auquel la commune a adhéré, notamment sur la **réduction de la pollution lumineuse, le zéro traitement phytosanitaire, la création d'abris à insectes et de nichoirs**, le semis de **prairie fleurie** et l'approvisionnement en **arbres de pépinières de proximité**.

Nous saluons la démarche environnementale de la société SAREAS.

Réunion publique - Pôle gare



Le 14 mai dernier, Cœur d'Essonne Agglomération, en lien avec la commune de Marolles-en-Hurepoix, organisait une réunion publique à la salle des fêtes François des GARETS pour **présenter les modalités de réalisation du projet de pôle gare** en présence de M. Georges JOUBERT, Maire de Marolles-en-Hurepoix, Eric BRAIVE, Président de Cœur d'Essonne Agglomération (CDEA), Sophie RIGAULT, Vice-Présidente du Département de l'Essonne et de CDEA, les équipes de CDEA et de la commune, et la SNCF.

Comme l'a indiqué Georges JOUBERT, il s'agit d'un projet aussi complexe que fondamental pour le quotidien des Marollais et des usagers de la gare, qui avait fait l'objet d'une première réunion publique de présentation en 2020.

M. Eric BRAIVE, a confirmé l'importance de ce projet pour Cœur d'Essonne et ses habitants.

Une centaine de Marollais se sont déplacés pour assister à cette présentation et pour faire part de leurs questions et remarques.



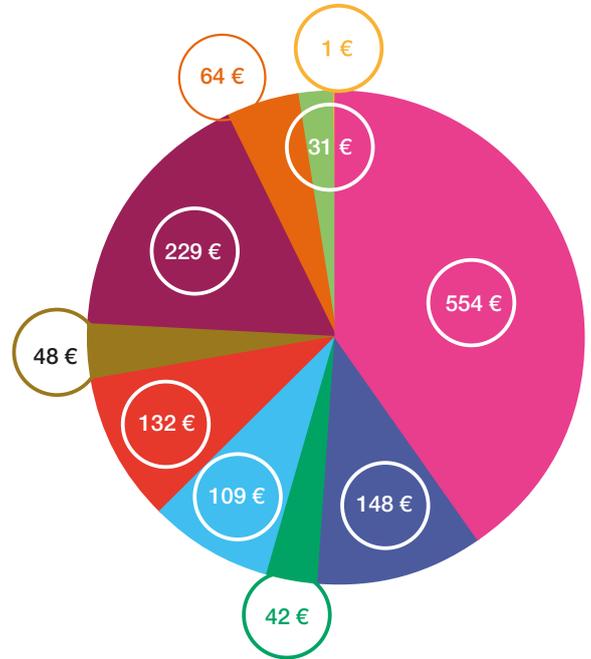
Ce projet, qui représente un coût total de 11,72 millions d'euros (financés à 13,5% par la SNCF, à 16,7% par Cœur d'Essonne Agglomération et à 69,7% par Ile-de-France Mobilités) **comprend le réaménagement complet des abords de la gare avec** :

- la création d'un rond-point en entrée de ville côté Guibeville, dont les travaux débuteront à l'été 2024,
- la réalisation d'une gare routière, pour les bus,
- la réalisation de circulations douces et de stationnement pour les vélos,
- la réhabilitation de l'ancienne halle pour accueillir une crèche de 12 berceaux,
- l'accroissement de la capacité du parking situé côté gare, qui va être entièrement rénové et dont une partie sera équipée d'ombrières photovoltaïques. Ce parking qui sera sécurisé et vidéo-surveillé sera gratuit pour les titulaires d'un pass Navigo annuel. Pour ne pas impacter les riverains, un stationnement réglementé sera mis en place aux abords de la gare.
- un aménagement paysager qualitatif

Les travaux débuteront dès l'été 2024 par la réalisation du rond-point en entrée de ville et devraient se terminer fin 2025.

Dépenses par habitant (€)

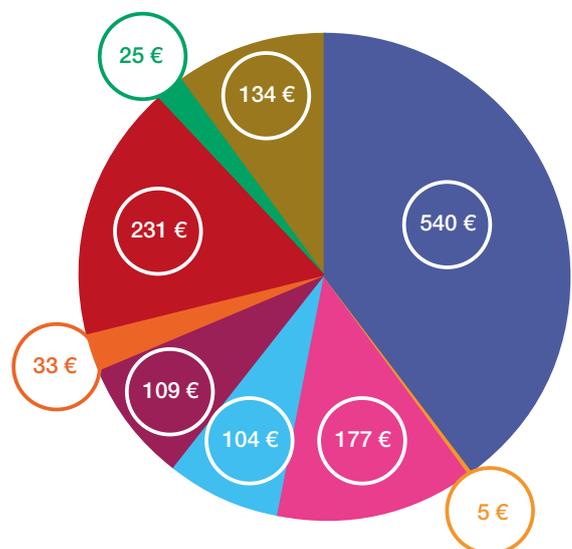
- Services généraux : 554 €
- Autofinancement : 148 €
- Interêt de la dette : 42 €
- Enseignement : 109 €
 - Dotations par élève :
 - 46,06 € de fournitures scolaires
 - 11,76 € pour le transport lors de sorties
 - 14,50 € pour le Noël des écoles maternelles
 - 3 € pour le RASED
- Restauration et ramassage scolaires : 132 €
 - Près de 87.700 repas à servir sur l'année (dont régulièrement, des aliments bio)
 - Plus de 34.000 goûters à servir sur l'année,
 - Participation au coût du transport scolaire
- Culture : 48 €
 - Organisation de manifestations culturelles, de salons d'arts, de concerts
 - Renouvellement de l'offre documentaire de la médiathèque
 - Maintien des ateliers philosophiques
- Jeunesse, sports et loisirs : 229 €
 - Séjours d'été
 - Animations sur la commune et organisation de sorties spectacles
- Interventions sociales, famille et logement : 64 €
 - Subvention de fonctionnement au CCAS
 - Navettes hebdomadaires pour se ravitailler à Carrefour Market (service payant) et bimensuelle pour se rendre au marché d'Arpajon
- Aménagements, services urbains et environnement : 31 €
 - Entretien des parkings publics
 - Entretien des espaces verts, élagage, fleurissement
- Action économique : 1 €
 - Marché du samedi matin



Seuls figurent les postes les plus importants.

Recettes par habitant (€)

- Attribution de Cœur d'Essonne Agglomération : 177 €
- Taxes diverses : 104 €
- Dotations et participations : 109 €
- Autres produits de gestion : 33 €
- Résultat de fonctionnement reporté : 231 €
- Atténuation de charges : 25 €
- Produits de services : 134 €
- Taxe d'habitation : 0 €
- Taxe foncier bâti : 540 €
- Taxe foncier non bâti : 5 €

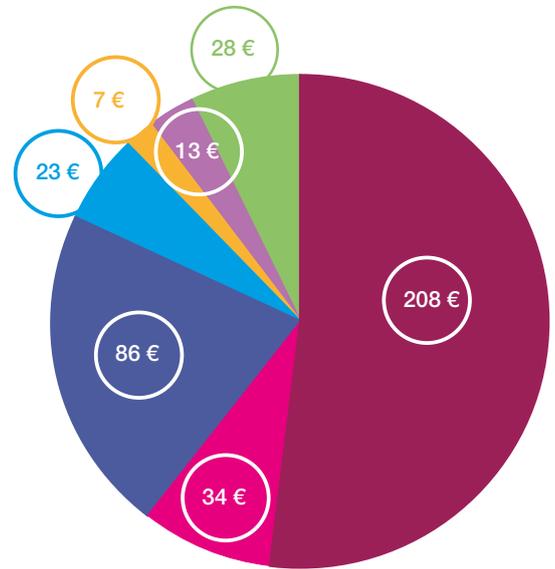


Les taux des taxes foncier bâti et non bâti sont inférieurs aux taux nationaux et départementaux et n'ont pas été augmentés par la commune depuis 2016.

Budget d'investissement 2024

Dépenses par habitant (€)

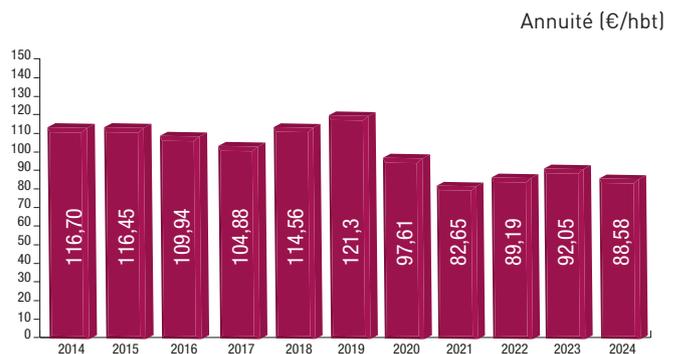
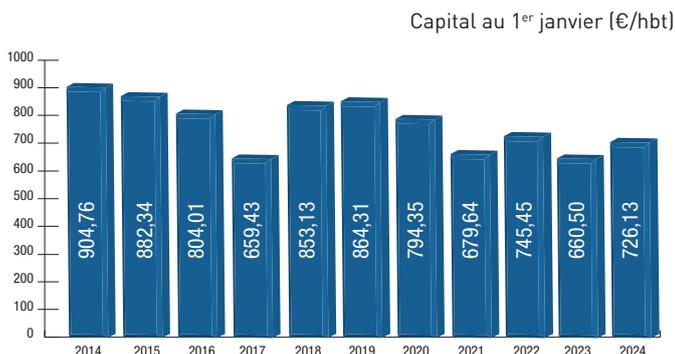
- Annuité en capital de la dette : 86 €
- Centre Technique Municipal / Centre de Première Intervention des Pompiers : 23 €
 - Loyers financiers et de gros entretien réparations
- Études : 7 €
- Aménagement de terrains : 13 €
 - Plantation d'arbres
 - Square de la Mairie : Aménagement paysagé
- Acquisition de matériel : 28 €
 - Dotation écoles, 17,64€/élève
 - Dotation Conseil Municipal des Enfants
 - Matériel informatique
 - Matériel pour les bâtiments sportifs
 - Équipement pour les fêtes et cérémonies
- Aménagement et restauration du patrimoine : 208 €
 - Actions inscrites dans le cadre de l'Ad'AP
 - Réhabilitation de la salle des fêtes
 - Aménagements dans les écoles
 - Extension du centre de loisirs (ex local pompiers)
 - Restauration d'œuvres classées
- Aménagement et réhabilitation des installations et des réseaux : 34 €
 - Travaux Avenue Charles de Gaulle



Seuls figurent les postes les plus importants.

Dettes par habitant au 1^{er} janvier 2024

Un endettement maîtrisé grâce à une gestion rigoureuse.



Délégation santé



Pascal LAURE, élu de la majorité, est désormais conseiller délégué en charge des affaires de santé. Il travaillera notamment à la recherche de médecins pour que Marolles ne devienne pas un désert médical.

Une nouvelle sophrologue à la maison médicale

Depuis le 1^{er} juin, Isabelle SCHMIT, sophrologue, vous accueille à la maison médicale (en lieu et place d'Isabelle Talleux) - Voir coordonnées en fin de magazine. Nous lui souhaitons la bienvenue.

Médecins généralistes implantés à Marolles en Hurepoix

Aujourd'hui, notre commune a la chance de ne pas être un désert médical et ne veut pas le devenir. C'est pourquoi l'équipe municipale continue ses démarches avec pour objectif l'installation d'un ou deux médecins généralistes de plus. Nul n'ignore la situation, tant nationale que régionale, de pénurie et l'exercice est compliqué. C'est pour cela que nous sollicitons l'aide de l'ensemble des Marolaises et Marollais.

Cette démarche participative concerne chacune et chacun d'entre nous et doit permettre de prévoir l'avenir et garder la qualité de vie de notre commune. Nous comptons sur vous.



Si vous êtes médecin, si vous suivez des études de médecine, si dans votre entourage, votre famille, vos proches à titre personnel ou professionnel vous entendez parler d'un médecin ou d'un futur médecin qui aurait des projets d'installation en profession libérale ou en recherche de mobilité, n'hésitez pas à en faire part à la mairie pour prendre rendez-vous avec les représentants de la commune en charge de ce dossier. Tout projet sera bien sûr étudié.

Formation de secourisme

Pour la santé de toutes et tous, l'équipe municipale propose aux marolaises et aux marollais majeurs une formation d'une journée pour acquérir les gestes de premiers secours. Cette formation se fera dans des locaux communaux par groupe de 10 participants au maximum.

À l'issue de cette journée vous obtiendrez le diplôme de Prévention et Secours Civique de niveau 1 (PSC1).

Cette formation sera gratuite pour vous, la commune en prenant la charge.

3 dates sont prévues fin 2024, les samedis 28 septembre, 19 octobre et 16 novembre. Suivant le nombre d'inscriptions, des sessions en 2025 seront envisagées.

Les inscriptions devront se faire dès à présent auprès de la mairie. Si la ou les dates sont complètes, une liste d'attente sera disponible pour les futures sessions de 2025. Une convocation vous parviendra quelques jours avant la formation.

C'est une opportunité locale, l'intérêt de cette formation n'est plus à prouver, surtout inscrivez-vous !



Don du sang : les donateurs mis à l'honneur lors d'une cérémonie



Afin de mettre en lumière la mobilisation des Marollais lors des collectes de sang effectuées cette année sur la ville, l'association du Don du sang de Brétigny-sur-Orge et ses environs, en présence de Monsieur Georges Joubert, Maire, a remis des diplômes à l'ensemble des donateurs de sang.

La ville remercie l'ensemble de ces donateurs bénévoles pour leur engagement. Grâce à cette mobilisation, Marolles-en-Hurepoix a reçu le label « Commune d'honneur Or » lors du Salon des maires en mai.



Les actions de collecte vont se poursuivre tout au long de l'année. La prochaine collecte est programmée le mardi 19 novembre, à la salle des fêtes de 15h à 19h30. N'hésitez pas à vous inscrire. Infos sur <https://dondesang.efs.sante.fr>

Pascal LAURE, Conseiller Municipal Délégué Santé

Engins bruyants



Un arrêté municipal régleme nte l'utilisation des engins bruyants (tondeuses à gazon, motoculteurs, tronçonneuses, bétonnières, perceuses, scies électriques...).

- **Autorisés** du lundi au vendredi de 8h à 20h, le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h
- **Interdits le dimanche et jours fériés**

Feux de jardin sur la commune



LES FEUX ET L'INCINÉRATION SONT INTERDITS SUR TOUT LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE

par le règlement sanitaire départemental (R.S.D article 84).

Entretien de la végétation



Par application de l'arrêté du 2/12/97, les riverains sont tenus d'élaguer les arbres, arbustes et haies bordant les voies publiques et privées de façon qu'ils n'empiètent pas sur le domaine public et ne gênent ni le passage des piétons, ni les câbles électriques ou téléphoniques ni encore les panneaux de signalisation.

Josiane BOULENGER

Les dépôts sauvages

Qu'appelle-t-on « Dépôts sauvages » ?

C'est un dépôt illégal de déchets divers et variés appelé communément « dépôts sauvages ».

Il est le résultat d'abandons de déchets par une ou plusieurs personnes, identifiées ou non, entraînant une accumulation anarchique de déchets divers ou de même type sur un terrain privé ou dans « l'espace public » (trottoirs - espaces verts - bornes de collectes - bois - fossés, etc...) en dehors des endroits autorisés par l'autorité administrative responsable des espaces publics.

Ces dépôts illégaux concernent l'ensemble de la société. **Ils ont des impacts multiples et directs sur la qualité de vie, l'environnement et la nature, même sur la santé publique.** Trop souvent nous devons déplorer ces situations dans notre commune, le plus souvent aux abords des bornes de collectes, **obligeant les services techniques à effectuer quotidiennement des ramassages afin que notre commune reste propre.**

Nous avons à **notre disposition des déchetteries gratuites** pour les particuliers à proximité de notre commune, Égly, St Germain Lès Arpajon, Vert Le Grand...



Le particulier souhaitant faire enlever des encombrants à domicile peut le faire en prenant rendez-vous auprès de CDEA : <https://www.coeuressonne.fr/demarche-administrative/prise-de-rdv-encombrants/>

Il vous est précisé, sur cette page, le type de déchets acceptés ou non pour la collecte comme encombrants. Les ramassages se font le mercredi sur la commune.

Déposer, abandonner, jeter ou déverser tout type de déchets sur la voie publique et privée est puni d'une amende forfaitaire de 135 euros si vous payez immédiatement ou dans les 45 jours suivant le constat d'infraction ou l'envoi de l'avis d'infraction. Après ce délai l'amende est de 375 euros. Selon le type de déchet et la façon dont il est sauvagement déposé, le détenteur ou producteur de celui-ci peut être sanctionné, soit par une **CONTRAVENTION ALLANT DE LA 1^{er} à la 4^e CLASSE, soit d'une peine d'emprisonnement de deux ans, accompagnée d'une amende de 75 000 euros.**

Chaque personne doit-être responsable de son « cadre de vie » et par la même respecter les autres.

Josiane BOULENGER

Opération Tranquilité Absence (OTA)

OTA est un dispositif permettant aux résidents de la commune d'avoir une surveillance de leur domicile par un passage quotidien de la Police Municipale, et d'être informé en cas de dommages lors de leurs absences de courte, moyenne ou plus longue durée.



La surveillance peut se faire soit de la rue (portail fermé à clé) soit tout autour de la maison (portail non fermé à clé et sur autorisation du propriétaire).

Pour s'inscrire auprès de la Police Municipale il vous faut remplir un formulaire, disponible en mairie ou sur le site de la ville dans « Marolles pratique » rubrique sécurité (<https://marolles-en-hurepoix.fr/marolles-pratique/securite/#OTA>), puis le remettre à l'accueil de la mairie.

Dominique COUTON

Repas des anciens



Cette année le repas des aînés s'est tenu le 20 janvier. Accueillis par M le Maire, près de **250 participants** se sont retrouvés avec bonne humeur pour profiter d'un excellent moment passé en commun dans une ambiance festive **animée par Éric DELMAS, notre musicien** qui nous a permis d'écouter les musiques d'hier et d'aujourd'hui.

Cette journée est l'occasion de nous retrouver mais aussi d'accueillir de nouvelles personnes et de remercier pour la bienveillance et l'accueil qui leur a été réservées. Ce repas nous permet aussi d'être présents auprès de nos aînés, de nous solliciter, de papoter, d'échanger, débattre, faire part de vos avis, vos idées, vos envies. C'est l'occasion d'apporter des réponses tout au long de la journée ou simplement avoir l'occasion de discuter ensemble.

Les petites œuvres d'art sur les tables sont le fruit de la Résidence du Parc. Un grand « Merci » aux élus et à nos résidents pour leur proposition artistique, de leur dévouement à réaliser des décorations pour ce rendez-vous annuel.

Je profite de ce petit mot pour remercier également l'ensemble des agents et agentes de notre commune, aux élus qui sont toujours volontaires, présentes et présents pour rendre ces moments conviviaux et agréables que ce soit pour la préparation mais aussi pour le service. Simplement pour le bien de tous.

Patrick LAFON

Trouville/Deauville

Le CCAS organise une **sortie gratuite** à Deauville le **mercredi 17 juillet 2024** et le **dimanche 18 août 2024**. Départ à 7h et retour vers 22h30.

Inscriptions obligatoires auprès du CCAS. Une contre-marque sera délivrée et sera demandée avant la montée dans le car. **Attention en raison du timing, les retardataires ne seront pas attendus.**

Patrick LAFON



Plage de Trouville

Sortie à Bonneval et Châteaudun



Le 11 juin dernier, nous étions très nombreux à la sortie organisée par le CCAS à Bonneval et Châteaudun en Eure et Loir. Les participants ont embarqué à bord d'un bateau électrique avec la Capitainerie pour une balade bucolique à souhait sur la Petite Venise de la Beauce sur le Loir.



Le midi, nous nous sommes retrouvés au restaurant pour un repas festif aux **grottes du Foulon**. L'après-midi fut consacré à la **visite des grottes**. La découverte de ce site géologique a enchanté tout le monde lors de la découverte de ce lieu unique au monde pour ses géodes marines de quartz et de calcédoine.

Cette sortie a connu un succès inattendu et le CCAS a dû renégocier avec les prestataires pour satisfaire tous les Marollais qui souhaitaient venir à cette journée.



Renouvellement de la convention avec les Amis d'Ilou

La commune de Marolles-en-Hurepoix a renouvelé sa convention avec l'Association les Amis d'Ilou pour mener une campagne de stérilisation des chats dit « libres » sur la commune.

La capture des chats errants est réalisée par des bénévoles de la commune impliqués dans le bien-être animal. Ils prennent en charge le chat pour le transporter à la clinique vétérinaire partenaire de Viry-Châtillon, les chats sont stérilisés et identifiés par une puce infalsifiable et implantée à vie sur le félin.

Elle contient des informations sur le **chat** et son propriétaire : caractéristiques de l'animal, ... à ce jour des dizaines de chatons stérilisés ont pu trouver un maître, d'autres ont recouvrés la liberté car trop sauvages. **18 chats dit « libres » sont domiciliés au CCAS.**

VESTI'AID



Nous rappelons que VESTI'AID est une association qui a pour but de collecter vêtements, linge de maison, chaussures et petite maroquinerie **ESSENTIELLEMENT PROPRES ET EN BON ÉTAT**, destinés à subvenir aux besoins de personnes en difficultés mais aussi proposés à la vente à **TOUT PUBLIC** qui souhaite faire de bonnes affaires.

C'est pourquoi nous ne pouvons plus accepter tout ce qui est impropre à être réutilisé et qui trouvera sa place en déchetterie...

Actuellement, seulement la moitié des dons que nous recevons peuvent avoir une seconde vie.

Nous regrettons d'avoir à rappeler cette obligation de propreté et de bon état, et nous nous en excusons auprès des personnes soucieuses de la qualité de leur dépôt.

Nous vous remercions pour votre compréhension et nous aurons toujours plaisir à vous accueillir plus nombreux 2 samedis par mois.

PROCHAINS RENDEZ -VOUS 2024
(Ouverture de 14h30 à 17h)

VENTE

6 Juillet - 3 Août - 21 Septembre - 5 Octobre - 9 Novembre

DÉPÔT / VENTE

7 Septembre - 19 Octobre - 23 Novembre

L'équipe VESTI'AID

Voyage à Ronce-les-Bains



Le CCAS de la commune organise du 12 au 19 octobre 2024 un voyage à Ronce Les Bains en Charente Maritime.

Ouvert aux retraités ce voyage d'une semaine permet à un coût réduit de voir ce village et ses environs. **En pension complète**, de nombreuses animations sont prévus comme des dîners thématiques et spécialités régionales, les visites des îles d'Oléron et de Ré jalonnent cette semaine de découverte dans un village de vacances.

Le prix pour une semaine est de 577 €/personne. Pour les personnes éligibles à l'aide de l'ANCV, le montant varie selon les conditions de ressource et peuvent bénéficier d'une réduction jusqu'à 202 € par personne. Le versement doit être de 50 % à la réservation avant le 31 mai. Le solde au 31 août au plus tard.

Renseignements et inscription au CCAS.

Attention places limitées.

Convention CPAM et le CCAS de Marolles-en-Hurepoix

Le CCAS de la commune et la CPAM de l'Essonne ont signé une convention de partenariat. En donnant accès au site « Espace Partenaires » la CPAM permet aux utilisateurs habilités du CCAS de **signaler, à la caisse de l'Essonne, des personnes qui éprouvent des difficultés dans les démarches d'accès à leurs droits et/ou à leurs soins.**

Il s'agit de personnes que le CCAS suit ou accompagne, éligibles à des droits, éloignées du système de soins, ou dans l'incapacité d'y recourir.

Le signalement est donc simplifié car il fluidifie et optimise le traitement par le CCAS par une mise en relation directe avec les interlocuteurs dédiés de la caisse.

Patrick LAFON

Le chèque Énergie : une aide au règlement des factures



Un million de ménages bénéficiaire du chèque énergie a pu être lésé par la suppression de la taxe d'habitation.

Le gouvernement ouvrira un guichet de réclamation en ligne en juillet.

Les envois du chèque énergie 2024 ont été étalés tout au long du mois d'avril. **Plus de 5 millions de ménages** ont reçu à leur domicile, sans aucune démarche, cette aide dont le montant oscille de 48 € et 277 €. Mais au début de l'année, un collectif d'associations de défense des consommateurs avait alerté le gouvernement sur un couac potentiel. Un million de bénéficiaires pourrait passer à côté à cause de la suppression de la taxe d'habitation qui rend plus difficile l'identification des logements.

Le gouvernement a annoncé l'ouverture d'un guichet de réclamation. Il sera « mis en ligne en juillet » et jusqu'à la fin de l'année 2024. **La demande d'aide se fera directement sur la plateforme sur le site :**

Accueil - Chèque énergie (chequeenergie.gouv.fr)

Pour valider un dossier complet, il vous sera demandé votre numéro fiscal, une pièce d'identité et une facture d'énergie au nom du demandeur. Le chèque énergie sera ensuite envoyé sous un mois.

En cas de problème, vous pouvez contacter l'administration par téléphone au 0 805 204 805 (de 8 h à 20 h du lundi au vendredi, non surtaxé).

Patrick LAFON



Avant



Après

Pôle gare (Réunion publique du 14/05)

Réaménagement complet des abords de la gare pour créer un lieu d'interface pour les piétons, vélos, automobilistes, lignes de bus, services...

Financement :

- IdF Mobilités pour 69,7% du coût des travaux
- SNCF à hauteur de 13,5%
- CDEA pour 16,7%.

Travaux de juillet-août 2024 à fin 2025, qui débutent avec la création d'un rond-point en entrée de ville côté Guibeville (la circulation sera perturbée mais maintenue).



Avant



Après

Travaux Avenue Charles de GAULLE

(Réunion publique du 11/04)

Requalification totale de l'avenue : assainissement (par la création d'un réseau Eaux Usées pour mise en conformité), enfouissement des réseaux secs (électricité, éclairage public et téléphonie), branchements d'eau potable, stationnement, chaussée avec création d'un Chaucidou pour les vélos, trottoirs, espaces verts (Plantation d'arbres et création d'espaces végétalisés) ...

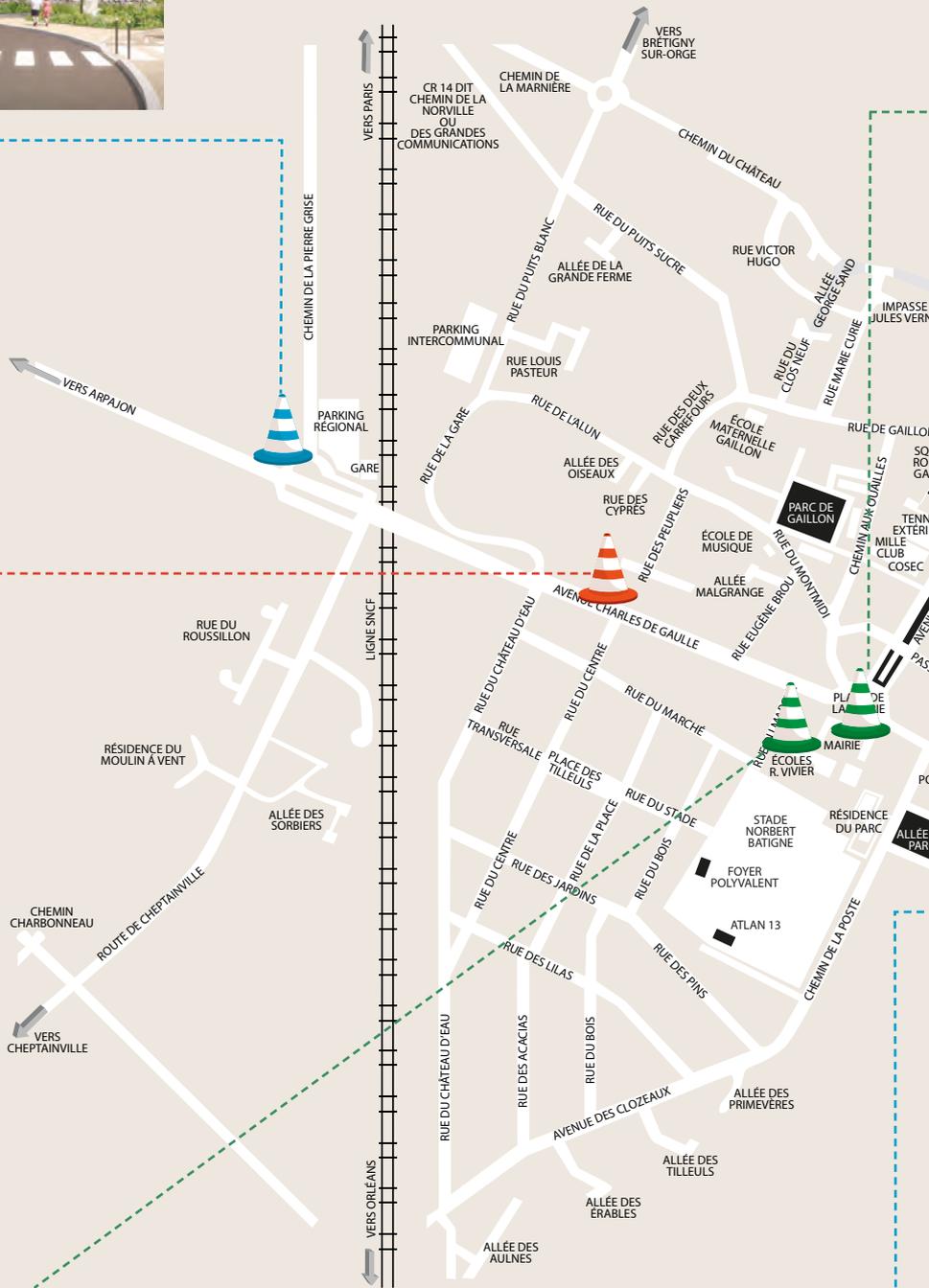
Financement : près de 65% de financement par les partenaires extérieurs (CDEA et le Département de l'Essonne) et 35% à la charge de la commune. **Début des travaux :** septembre 2024, avec les travaux d'assainissement.

Pose de films anti-chaueur à l'école élémentaire Roger VIVIER et au restaurant scolaire

Afin de lutter contre les fortes chaleurs, ces films ont été posés en mai.

La réduction de chaleur est d'environ 30 à 40%.

 Démarré
  Fini
  À venir



Opération du Clos du Montmidi

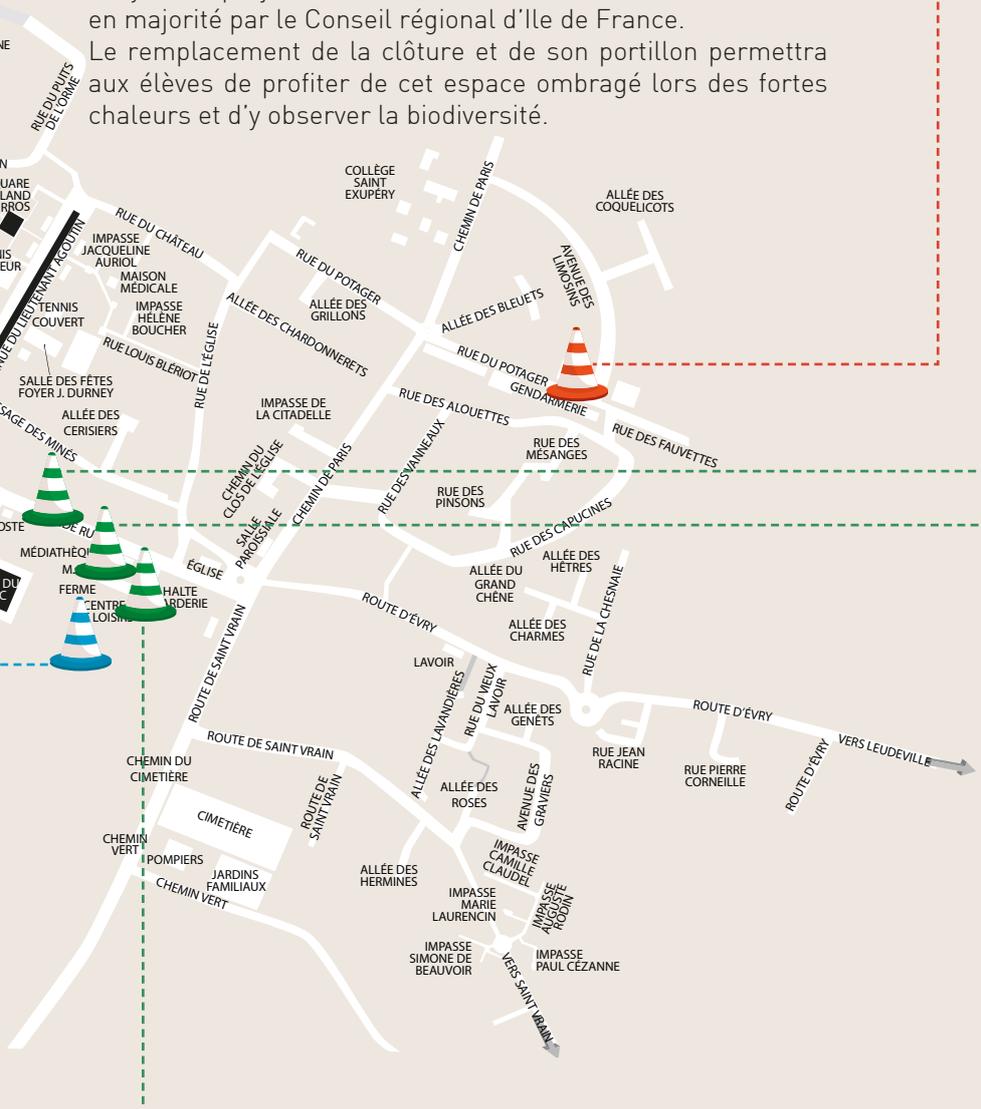
Ouverture fin juin de la Promenade Géry MACHUT, liaison douce permettant de relier le centre de loisirs au stade et écoles Roger Vivier, et d'un parking public de 50 places accessibles aux usagers de la Ferme dont 2 PMR et 1 équipée d'une borne de recharge pour véhicule électrique.

Financement et réalisation par Windsor, dans le cadre de l'opération.



Ilot de fraîcheur commun aux écoles Roger Vivier et à la mairie

Débutés à l'été 2023, les travaux de l'espace de verdure entre la mairie et les écoles élémentaire et maternelle VIVIER se sont achevés au printemps 2024. Promu lauréat par les votes du public dans le cadre du budget participatif écologique et citoyen, ce projet de création d'un îlot de fraîcheur est financé en majorité par le Conseil régional d'Ile de France. Le remplacement de la clôture et de son portillon permettra aux élèves de profiter de cet espace ombragé lors des fortes chaleurs et d'y observer la biodiversité.



GENDARMERIE - Changement des huisseries

Remplacement des huisseries dans les 9 logements des gendarmes situés dans l'enceinte de la gendarmerie.



Avant



Après

Réfection de la couche de roulement Grande rue

En avril, le Département de l'Essonne a refait la couche de roulement de la Grande rue.

Financement : Département de l'Essonne.



Grange de la ferme

En 2023, réfection de la toiture avec isolation thermique, création d'ouvertures pour transformer cette ancienne grange en salle pour les expositions ou spectacles.

Financement : 584 433,17 € (étude + travaux) dont la toiture financée à 20% par la Dotation d'Équipement aux Territoires Ruraux. Subvention de l'État.

Rénovation / Extension du centre de loisirs

Cette extension, qui permet un meilleur accueil des enfants et améliore les conditions de travail des agents, augmente la capacité d'accueil de 142 à 196 places, sous réserve de l'avis de la Protection Maternelle et Infantile (PMI). Elle est utilisée par les plus de 6 ans depuis les vacances de printemps ; l'accueil des moins de 6 ans dépend de la validation par la PMI.

Le financement de ces travaux qui s'élèvent à 1.500.000 € (dont il faudra déduire les pénalités et nombreuses moins-values pour travaux réalisés en interne, non encore fixées) s'est fait sur fonds propres, mais aussi grâce à :

- 180 000 € qui proviennent d'une contrepartie obtenue lors de la réalisation du domaine du Château.
- 2 subventions de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) pour un montant total de 425 000 €.

Le centre de loisirs pendant les travaux



LA RÉSIDENCE DU PARC

Retour en images



Les activités de juillet

VENDREDI 4 JUILLET, 19h/22h

Soirée dansante - parvis de la RPA

Venez danser sur un rythme endiablé jusqu'au bout de la nuit.

Au programme : musique, bonne humeur, joie et danse ! Chacun apporte quelque chose à grignoter.

MARDI 23 JUILLET, 14h30

Visite virtuelle d'un lieu surprise.

VENDREDI 26 JUILLET - 19h

Retransmission de la cérémonie d'ouverture des JO dans la salle commune de la RPA.

Chacun apporte quelque chose à grignoter.

Inscription auprès de la RPA :

06 23 82 55 07. (Activités ouvertes à tous).

Vous pouvez également recevoir le planning par mail en envoyant votre demande à rpa@marolles-en-hurepoix.fr

Retrouvez également toutes les informations sur le site de la mairie ou dans « Demain senior » à récupérer en mairie, au CCAS ou à la RPA.

Et bien d'autres surprises à guetter dans l'Écho Marollais !

Patricia HURTREL

SCOLAIRE ET PÉRISCOLAIRE

Le centre de loisirs Flambant neuf



Le centre de loisirs flambant neuf a réouvert ses portes pour les vacances de printemps.

Les enfants et les animateurs ont investi les lieux avec beaucoup d'enthousiasme !

Un programme chargé pour ces premières vacances : nous devons remettre en état notre potager afin de pouvoir récolter de bons légumes cet été, réapprovisionner les poulettes Chicken et Nuggets qui n'avaient pas vu un enfant depuis bien longtemps, découvrir toutes les nouvelles salles et les espaces de circulation modifiés, et bien sûr courir, jouer, rigoler et re jouer.

Charlotte MELCION





Médiathèque municipale Jean Farges
3, Grande Rue
91630 Marolles-en-Hurepoix
Tél. : 01 64 56 11 43

mediatheque@marolles-en-hurepoix.fr
<http://mediatheques.coeuressonne.fr>
www.facebook.com/bibmarolles

L'inscription est gratuite pour tous les marollais pour le prêt de documents. Un justificatif de domicile suffit pour s'inscrire. Pour les mineurs, une autorisation parentale doit être fournie.

**Fermeture
du 29 juillet
au 25 août**

**Grille des jours et heures
d'ouverture estivale
(du 2 au 28 juillet /
du 26 au 31 août)**

Mardi	16h - 18h
Mercredi	10h - 12h30 & 14h - 18h
Vendredi	14h - 18h
Samedi	10h - 12h30

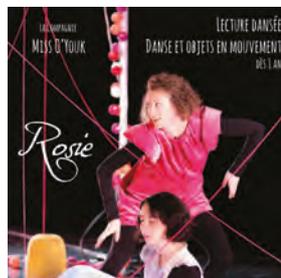
> Rétrospective en images avec quelques animations



Participation au Festival « Essonne Mali festival - EM FEST 2024 » en février avec une exposition du jumelage, le spectacle « Kotésope en Scène » à la salle des fêtes et une intervention des comédiens de la Cie Baroda à l'école.



Rencontre avec Julie COLOMBET, auteure-illustratrice, en mars dernier, lors du Salon du livre jeunesse de St Germain-lès-Arpajon avec un groupe d'enfants.



Un spectacle très poétique « Rosie », lecture dansée, pour les tout-petits avec la Compagnie Miss O'Youk en mai.



Ateliers Archi Carré avec le Centre Pompidou avec le principe du grand jeu de construction qui a permis aux enfants d'expérimenter des notions d'architecture tout en s'amusant.

Découvrez l'ensemble de notre programmation sur <http://mediatheques.coeuressonne.fr> ou avec l'écho marollais et notre page Facebook www.facebook.com/bibmarolles

> Nos prochaines actions vers les tout-petits (0-3 ans)

Des propositions variées pour les tout-petits avec leurs parents ou les assistantes maternelles

- « **Des petits et des histoires** » avec le Relais Petite Enfance : 2 séances le jeudi matin (tous les 2 mois) sont proposées avec la découverte de jeux de doigts, comptines et histoires à écouter. Programme dans l'écho Marollais.

- **Samedi 14 septembre 10h et 11h** : Atelier d'éveil à la danse parents-enfants 0/3 ans dans le cadre du « Parcours Petite enfance » du réseau des médiathèques. Sur réservation.

- **Samedi 5 octobre matin** : Spectacle de marionnettes « À petits pas dans les ombres » pour les tout-petits avec la Compagnie Daru-Thempo. Sur réservation.



> Fête de la Science du réseau des médiathèques

Vous les aimez ? Un peu, beaucoup, passionnément, à la folie ... ou pas du tout ?

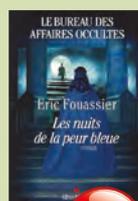
Cette année, du 1^{er} octobre au 2 novembre, le réseau des médiathèques, les maths sont partout ... et pour tous ! **Pas besoin d'être un génie pour s'y intéresser !**

Nous vous proposons une programmation variée comprenant des ateliers, des expositions ou des spectacles sur le thème des mathématiques.

La médiathèque de Marolles accueillera d'ailleurs des exposition et ateliers dans ses locaux (détaillées prochainement sur le portail des médiathèques ou l'écho Marollais).



Les coups de cœur en roman pour l'été



Les nuits de la peur bleue, Eric FOUASSIER. Paris, 1832

Alors qu'une épidémie de choléra terrifie la population, un tueur décime le quartier de Saint-Merri, poignardant ses victimes avant de leur amputer un organe chaque fois différent.

L'affaire est confiée à Valentin Verne, secondé par sa fidèle Aglaé, désormais membre de son service, et deux nouvelles recrues.

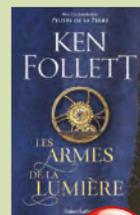


Les Armes de la Lumière, Ken FOLLETT.

Angleterre, fin du XVIII^e siècle

L'essor de nouvelles machines à tisser bouleverse la vie des ouvriers travaillant dans les manufactures de textiles de Kingsbridge.

Alors que la colère gronde, Sal, Spade, Amos, Elsie et d'autres habitants luttent pour leur avenir. Pendant ce temps en France, l'ascension au pouvoir de Napoléon Bonaparte crée de vives tensions entre les pays.



Gros plan sur l'Union Sportive de Marolles



Avec ses 95 ans d'existence, l'Union Sportive de Marolles est l'une des plus anciennes associations omnisport en Essonne. Fondée en 1929 par Mr Norbert BATIGNE et forte de plus de 950 adhérents(es) de 4 à 81 ans, l'USM regroupe aujourd'hui 9 sections sportives (et très bientôt une 10^e) proposant près de 15 activités sportives.

En cette année olympique et paralympique, l'USM n'a pas été en reste. Outre les entraînements hebdomadaires, nos sections ont participé ou organisé de nombreux événements sportifs de grande qualité ; à l'image de l'illustre course à pieds « La Marollaise », le traditionnel « Challenge de Noël » de Judo, la Coupe de France de Vocotruyen ou la 2nd édition du trophée Européen de Cornhole. Sans parler des différents championnats de Basket, Taekwondo, Pétanque ou Tennis et les nombreuses sorties VTT ou Cyclotourisme.

L'Union Sportive de Marolles félicite et remercie vivement l'ensemble de ses bénévoles, professeurs, animateurs et dirigeants pour leur implication et leur engagement associatif.

En attendant de nous retrouver à la rentrée, pour la prochaine saison, l'USM vous donne rendez-vous :

- **Mardi 2 juillet** (19h. au Mille-Club) : Assemblée Générale électorale (ouverte à tous les adhérents(es) de l'USM)
- **Samedi 31 août** : Fête de la rentrée (avec la participation de nos sections sportives)
- **Dimanche 8 septembre** : Forum des associations

L'Union Sportive de Marolles remercie chaleureusement ses partenaires et mécènes, ainsi que la Mairie de Marolles et vous souhaite de bonnes vacances estivales.

Le Bureau U.S.M.



Plus d'infos
en scannant
ce QR code

USM Vo Co Truyen



Quelle belle saison pour notre club !

En mars, lors de la coupe Nationale Minh Long France, nos pratiquants se sont superbement distingués !

33 participants sur le week-end qui ont apportés 9 médailles d'or, 15 d'argent, 10 de bronze. Le club et les enseignants sont très fiers des compétiteurs. **Bravo à tous !!**

Mais le comité n'oublie pas que sans nos bénévoles, cette compétition ne pourrait pas être aussi belle, ni être aussi reconnue par les clubs présents. **Une fois de plus grand merci aux bénévoles présents sur ce week-end** : de l'installation à la désinstallation en passant par la buvette, le coaching, l'habillage des compétiteurs...

Lors de trois week-ends en avril notre école Minh Long France a fêté ses 50ans ! c'est un anniversaire qu'il ne fallait pas manquer. Pour célébrer cet événement, des stages et des galas ont été organisés à Boulogne-sur-mer, Outreau, Lardy et Rabat au Maroc. Nous avons pu compter sur la présence de nombreuses délégations, des écoles Minh Long à l'international et bien sûr des Maîtres et experts.

Nos adhérents ont évidemment participé à la fête et bénéficiés des enseignements dispensés lors des stages.

La fin de saison a été plus calme avec les passages de grades et le traditionnel barbecue, moments d'échanges importants pour notre club.

Avant de penser à la saison 2024/2025, nous souhaitons à tous nos pratiquants et leur famille un bel été. Nous espérons vous revoir en forme et nombreux à la rentrée !

USM Taekwondo



Une saison intense et riche en émotions et en résultats

Tout d'abord, merci beaucoup à nos 65 adhérents(es) - babies, enfants, ados, adultes (dont 40% de féminines) qui nous ont rejoints cette saison 2023/2024. Au-delà des entraînements et des stages proposés par notre professeur, notre Club aura connu une belle saison sportive riche en émotions et en jolis résultats.

• **Côté compétition** : 3 de nos élèves ados/adultes ont participé au Championnat Essonne Combat : un grand bravo à Lucrèce (médaille d'or en cadet féminine), Eldwyn (médaille d'argent en junior masculin) et Antoine (médaille de bronze en sénior masculin).

• **Vie du Club** : plusieurs stages thématiques (technique, combat, self-défense) ont été organisés, ainsi que 2 passages de grade publics qui ont réuni près de 30 participants. Nous avons également organisé une journée Portes Ouvertes spéciale Taekwondo en famille. Lors de cette journée ludique et festive, nos élèves ont pu faire découvrir leur art martial à leur famille et/ou leurs amis(es).

• **Côté pédagogique** : sincères félicitations à Sébastien, Antoine et Nathan qui ont obtenu leur 1^{er} Dan. Ils sont les 3 premières ceintures fédérales de l'histoire de l'USM Taekwondo.

En cette année historique de Jeux Olympiques et Paralympiques Paris 2024, si vous recherchez une activité sportive alliant zen



attitude, préparation physique, technique, combat et self défense alors le Taekwondo (art martial coréen et discipline olympique) est fait pour vous ou votre enfant dès 4 ans.

L'USM Taekwondo remercie chaleureusement son professeur, **Cédric**, pour la qualité de ses cours. **Nous tenons également remercier vivement, Yohann** pour son aide et son implication dans le club (en assurant notamment cette année, une grande partie des séances **Baby-Taekwondo** du mercredi après-midi). Merci à la Mairie de Marolles et les équipes municipales, ainsi que l'Union Sportive de Marolles. **Enfin, nous remercions sincèrement notre partenaire de toujours - Complice De Vie - pour sa confiance et sa grande générosité.**

L'USM Taekwondo vous souhaite un bel été et de bonnes vacances et vous donne rendez-vous à la rentrée

USM Tennis

1] Compétitions

Bravo à tous les compétiteurs qui ont défendu les couleurs du club en ce début d'année 2024.

Les dames ont participé au championnat des Ladies doubles. Elles finissent 3^e de leur poule.

Deux équipes mixtes étaient engagées également.

Après 3 semaines de rencontres, l'équipe 1 finit 2^e et l'équipe 2 finit 3^e de sa poule.

Une équipe hommes et une équipe dames ont participé à la Coupe d'Hiver. Ils finissent 5^e de leur poule tandis que les dames gagnent la finale départementale en division 5.

Bravo à toute l'équipe.

Chez nos jeunes, 2 équipes garçons en 15-18 ans ont bataillé sur les terrains lors des 5 semaines de mars. L'équipe 2 finit 4^e.

Félicitations à Erwann et Guillaume qui gagnent la finale du championnat des 15-18 ans division 6 départementale en ayant gagné toutes leurs rencontres et en ayant perdu seulement 2 matchs sur 15 joués !

Quant à l'équipe filles en 15-18 ans elle finit 5^e de sa poule.

Pour finir la saison, **une équipe dames et 3 équipes hommes** sont engagées dans les Interclubs été, ainsi qu'une équipe hommes en +45 ans et une équipe hommes en +55ans.

2] Tennis à l'école

Cette année encore, le club a proposé aux écoles maternelle Gaillon et Vivier ainsi qu'à l'école élémentaire de bénéficier de 5 séances de découverte du tennis avec Marc, notre professeur diplômé. Les élèves de Grande Section, CP et CE1 ont pu s'initier aux bases du tennis sur les courts extérieurs. Un diplôme leur a été remis pour les récompenser de leurs efforts et de leurs progrès lors des séances.

Le samedi 8 juin ils ont été invités avec leurs parents à une séance découverte sur les courts extérieurs du club.

3] Vie du club

Pour marquer la fin de saison, l'assemblée générale a eu lieu le vendredi 7 juin au club house.

Les 1^{ères} inscriptions pour la saison prochaine se sont tenues le samedi 8 juin.

Les adhérents se sont rassemblés autour d'un bon repas le samedi 15 juin pour la fête du club. Les plus chanceux ont pu remporter les lots gagnants de la tombola, et les jeunes de l'école de tennis ont reçu leur récompense pour leur changement de niveau.

Nous vous donnons RDV le samedi 31 août pour la fête du sport dans une ambiance olympique !

3] Carte d'été

Nous proposons une carte d'été pour 15€ qui vous donnera accès à volonté aux courts de tennis.

Pour toute demande d'informations, vous pouvez nous contacter lors de nos permanences le samedi de 11h à 12h au club house, face au court couvert ou par mail us.marolles@fft.fr

WEB : <https://club.fft.fr/us.marolles>

Instagram : https://www.instagram.com/usm_tennis/

USM Jujitsu

BILAN DE L'ANNÉE 2024 - Une Année placée sous l'égide de la Continuité et du Dynamisme

Alors que l'année sportive 2024 touche à sa fin, l'USM JUJITSU, sous la présidence de M. Bruno ROBIC, a du relever de nouveaux défis et renforcer ses engagements envers ses membres.

Une Croissance continue des Adhésions

Le club compte cette année un constant d'adhérents (environ 140) qui témoignent de l'attrait renouvelé pour le judo/taïso/jujitsu, ainsi que de la qualité des cours et des activités proposées. La proportion de femmes au sein du club continue de croître et représente désormais 35% des membres.

Activités Diversifiées et Enrichissantes

Les différentes disciplines proposées par l'USM JUJITSU ont attiré un large public, des plus jeunes aux adultes.

Le Taïso et la self défense, chez les adultes, a vu leurs effectifs grimper. Les cours de Judo enfants notamment celui de Judo Éveil, destinés aux enfants dès l'âge de 4 ans, reste une activité phare. Les professeurs **Aurélien Paumier** et **Frédéric Pazstor**, grâce à leur pédagogie et leur passion, ont su inspirer et motiver les adhérents.

Événements Mémorables et Vie Associative

L'USM JUJITSU a organisé de nombreux événements qui ont rythmé l'année et renforcé les liens entre les membres. Le Challenge de Noël a été un moment fort, réunissant un millier de spectateurs et de nombreux compétiteurs.

Les divers événements (galette, barbecue, Noël des petits...), les pots d'accueil et les remises de ceintures ont été des moments de convivialité très appréciés. Quelques médailles et podiums sont venus combler nos compétiteurs malgré une année sans grandes compétitions officielles.

UN SPORT, DES ACTIVITÉS POUR TOUS

- **Judo** : Une Philosophie de Vie pour Toutes les Générations
- **Jujitsu / Judo Adulte** : Puissance et Self-Défense
- **Taïso** : La Reprise Sportive en Douceur
- **Self-Défense** : Pour Tous, Chaque Jour

REMERCIEMENTS

Nous souhaitons exprimer notre profonde gratitude à tous les bénévoles pour leur dévouement et leur soutien tout au long de l'année. Un grand merci également à la mairie et aux services techniques pour leur aide indispensable lors de nos événements.

Vers une Nouvelle Année de Sport et de Manifestations

Nous vous attendons nombreux lors de la journée des associations et pour la fête du sport en fin août. Venez découvrir nos disciplines, partager des moments conviviaux et célébrer ensemble notre passion pour les arts martiaux.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à venir nous rencontrer au dojo les lundi, mercredi, jeudi soir et samedi matin aux heures de cours.

Nous vous souhaitons de très belles vacances et avons hâte de vous retrouver sur les tatamis !



Suivez-nous sur notre page Facebook :

www.facebook.com/jujitso.marollesenhurepoix

Visitez notre site web : www.marollesjudo.wix.com/jujitso

Contactez-nous par mail : marollesjudo@gmail.com

USM cyclotourisme et la Cyclerie



Malgré un week-end pluvieux, Mathis et Alexis de la toute nouvelle école VTT (ouverte en septembre 2023) ont brillé par leurs performances sur les différentes épreuves théoriques et pratiques du critérium départemental VTT de la FFVélo qui s'est tenu à Yerres le 17 mars 2024. Certes ils ont fini 11^e et 12^e sur 14 au classement général mais cette journée restera à jamais dans leur mémoire comme une très belle aventure. N'hésitez pas à nous contacter pour tout renseignement.

Le 4 mai, à l'occasion de Mai à vélo, vous étiez nombreux à venir nous rencontrer au stand éphémère de La Cyclerie installé sur la place de l'avenue du Lieutenant Agoutin afin de bénéficier de l'auto réparation vélo ainsi que du gravage antivol de vélo (financé par la commune). De plus, une randonnée de 15kms vous était proposée pour l'occasion.

Aussi, les adhérents route et VTT ont participé à différentes randonnées extérieures en complément des entraînements hebdomadaires. Les plus chanceux ont bénéficié d'un séjour à Lamoura dans le jura où ils ont testé leur aptitude sur des parcours montagneux.

Le 25 mai, la première édition de la Nocturne de l'Obélisque, une randonnée VTT non-chronométrée et ouverte à tous, a dépassé toutes nos attentes : beaucoup de participants et météo clémente. Bref, nous vous donnons rendez-vous pour l'année prochaine.

À noter que notre club accueille les pratiquants de Gravel.

Côté jeunesse, les CM2 ont reçu nos encadrants à raison de 3 séances dans l'établissement et à l'extérieur, pour recevoir l'attestation du 'Savoir Rouler à Vélo' (SRAV).

Ce dispositif permet aux jeunes d'acquérir une autonomie à vélo avant l'entrée au collège.



La Cyclerie (Ne jetez plus votre vélo, nous le recyclons !) est ouverte les mercredis de 14h à 16h et les samedis de 14h à 17h à la ferme, 3 grande rue. Une adhésion annuelle de 20 € par famille est demandée pour accéder aux outils et bénéficier des conseils de nos bénévoles. Vous y trouverez des vélos d'occasion en vente. À la demande, nous organisons des séances de remise en selle et des cours de mécanique. N'hésitez pas à nous contacter : usmvtt91630@gmail.com. À bientôt.

Le bureau

USM Marche et course



COMPÉTITIONS CONVIVIALE

Ça y est ! Bientôt les Jeux Olympiques ! À Marolles en Hurepoix, on a l'esprit « Olympiade » et nous vous invitons à venir partager un moment de pure convivialité sur le stade, le 31 août 2024.

USM COURSE & MARCHÉ participera activement à cette action et vous présentera le déroulement d'une année sportive au sein du Club. Outre les entraînements qui peuvent se compter jusqu'à 4 fois par semaine, tant sur la commune, sur le stade ou dans les environs pour découvrir davantage notre région, nous participons à des courses officielles qui permettent de se mesurer à la concurrence.

Nous entretenons également notre musculature avec des cours de renforcement musculaire et n'oublions pas de passer du bon temps en partageant une journée « loisir » qui réunit tous les membres du Club - et leurs familles - autour d'un événement festif ! Bref, le sport, oui mais le plaisir aussi ! Venez nous voir pour rencontrer nos entraîneur et animateurs sportifs qui vous en dévoileront encore davantage.



L'année 2023-2024 n'a pas démerité pour USM Marche et Course : une 17^e édition de notre Marollaise qui s'est déroulée dans de bonnes conditions, de beaux podiums sur lesquels sont montés quelques d'adhérents, un nombre de membres stable et dont la moyenne d'âge s'est même légèrement rajeunie ! Bref, une belle année qui nous nous conduit à vous donner rendez-vous à la rentrée pour faire plus ample connaissance et vous amener à vous dépenser physiquement dans de bonnes conditions et avec un encadrement stable, dynamique et investi.

Venez donc à la rencontre de nos encadrants qui vous donneront rendez-vous 4 fois par semaine pour vous aider à progresser dans la discipline de votre choix.



En outre, et pour la même adhésion, vous pourrez participer aux cours de renforcement musculaire qui sont dispensés chaque dimanche matin de 9h à 10h.

Alors, n'hésitez plus et venez nous retrouver sur le stade le 31 août et pendant la journée des Associations en septembre, nous serons disponibles pour vous répondre.

L'atelier Creatik



L'atelier Creatik redonne vie au « Grand Château Rose » de Marolles-en-Hurepoix. Une aventure humaine où se sont mélangés recherches historiques, analyses d'images, de plans, visites de châteaux, calculs en tout genre, modélisation... Un travail de lecture et d'analyses de différentes sources d'informations comme les cartes postales d'époque, les plans napoléoniens ainsi que la visite du château de Chamarande a permis de donner un sens pour les calculs des échelles-volumes dans un espace tridimensionnel. 2 modélisations ont été nécessaires afin d'une part de réaliser une production technique reflétant l'architecture globale, les reliefs et les textures, réalisation mise à disposition à travers 2 très courtes animations 3D. Et d'autre part, afin de tenir compte des contraintes spécifiques de l'impression 3D.

Tout ce travail effectué sur l'engagement intergénérationnel de cinq adhérents de L'atelier Creatik et le soutien d'Histoire et Patrimoine de Marolles, entre recherches et créations, un partage constant, des questionnements pour être au plus juste de la réalité.

Vous avez pu découvrir le château Rose fin mai lors de la grande exposition sur la libération de Marolles, pour admirer tel qu'il était avant d'être brûlé par les Allemands en août 1944. <https://l-atelier-creatik.fr>

SNL Marolles



(Groupe de Solidarité de Marolles-en-Hurepoix)



Une ancienne locataire SNL (Solidarités Nouvelles pour le Logement) témoigne : « J'avais toujours dit qu'à la retraite, je serais bénévole SNL ! »



Un parcours pas vraiment classique mais comme on en aimerait beaucoup...

Octobre 2005, c'est le début de la trêve hivernale, Muriel a été mariée à un commerçant dont elle a deux fils. Elle habite seule avec ses enfants l'appartement que la famille occupait depuis longtemps au-dessus du magasin maintenant fermé : c'est que son mari est parti, laissant Muriel se débrouiller avec les dettes et les enfants. Elle espère que la trêve hivernale lui laissera plusieurs mois pour se retourner. Mais non !

À six heures du matin, elle est réveillée ainsi que ses fils de 15 et 17 ans. Les policiers en nombre, constatent qu'il n'y aura pas de résistance. La famille prend quelques affaires, la serrure du domicile est immédiatement changée. Chacun repart à son travail : Muriel chez les personnes qu'elle aide comme auxiliaire de vie, les garçons au collège ou au lycée, les policiers dans leur car de police. Le soir, la famille s'est retrouvée à l'hôtel où la mairie a payé trois nuitées.

Pendant des mois, il a fallu appeler le 115 qui les dirigeait pour une semaine au maximum dans des « hôtels miteux » dans toute l'Essonne. Muriel ne s'étend pas trop sur les combats qu'elle a dû mener pour que sa dignité et celle de ses enfants soient respectées. Il fallait partir à 8h du matin et « parfois, raconte Muriel calmement, à 17h, je ne savais pas où nous allions dormir ». Les six derniers mois, ils sont restés dans le même hôtel : « ça allait, surtout parce que de 15h à 16h 30, j'avais accès à la cuisine d'un papy et d'une mamie que j'aidais ».

Le Secours Populaire ! « J'ai longtemps tourné autour, c'était la honte. Mais il fallait payer les hôtels, rembourser les dettes : 400 € par mois sur les 900 que je touchais. J'ai fini par rembourser ».

C'est la mairie de Morsang qui a proposé la candidature de Muriel à SNL. De Septembre 2007 à Avril 2010, la famille a occupé un T3 dans la maisonnée de Morsang : enfin, il y avait de la place pour les enfants et elle. « Quand je suis entrée dans le logement, il y avait un bouquet de fleurs sur un tabouret ! » Visiblement, le souvenir est toujours vivace 12 ans après ! Viviane était là comme bénévole et Cécile, la travailleuse sociale a monté un dossier DALO*. En 2010, Muriel déménageait dans un HLM - toujours à Morsang - avec ses grands garçons de 20 et 22 ans. Ils sont maintenant pères de famille et Muriel est une grand-mère heureuse, elle va bientôt voir la famille de celui qui habite à la Réunion.

Actuellement, au sein du GLS** de Morsang, elle accompagne deux ménages : des femmes seules avec enfants. L'une est dans un logement durable, l'autre est là depuis deux ans. Elle connaît bien cette maisonnée, les problèmes de dette qui touchent lourdement certains ménages puisqu'elle a été longtemps voisine de l'un d'entre eux : ça facilite l'accompagnement... Formidable, cet entretien avec Muriel et en plus, on a bien ri...

*DALO : Droit au logement opposable. **GLS : Groupe Local de Solidarité SNL

Le Francilien



Le Francilien festival national vidéo se déroulera les 5 et 6 octobre 2024 salle des fêtes à Marolles.

(Samedi 5 : 10h à 12 h & 14h à 19h. Dimanche 6 : 15h)

Le festival fêtera cette année ses 30 ans d'existence

Samedi : Projections de Courts métrages.

Dimanche : Présentation de 7 films sur les 80 ans de la libération, la libération de Marolles, et l'interview de Monsieur Robert, résistant Marollais.

Entrée libre et gratuite.
Vous avez réalisé un film et souhaitez le présenter ?

Inscription :

<http://le.francilien.free.fr/>

Soyez nombreux à vous y inscrire, la date limite est le 1^{er} septembre.

Comité des fêtes



Cette année le Comité des Fêtes vous a proposé : son carnaval, ses J'œufs Olympiques Marolles et son feu d'artifice.



Pour connaître nos manifestations et voir plus de photos, un simple scan de nos QR codes suffit >



La Compagnie des Hermines



« Les Hermines font leurs JO »

Merci à notre public et au Comité des Fêtes pour cette célébration fraternelle et universelle où nous avons porté haut, ensemble, les valeurs de l'Olympisme.

La flamme olympique aura brûlé à Marolles le temps de deux représentations de café-théâtre pour la fête de notre ville.



Plus vite, plus haut, plus fort...



... ensemble !

Les Restos du Cœur



Notre Centre est désormais ouvert toute l'année

La campagne d'hiver 2023/2024 qui a pris fin le samedi 9 mars a été particulièrement compliquée à gérer suite à l'augmentation massive et rapide du nombre de personnes accueillies qui a conduit les instances nationales à adapter fortement à la fois les conditions d'éligibilité et le niveau des dotations alimentaires allouées.

Durant cette campagne, **notre Centre a pu secourir 148 personnes** contre 158 la saison dernière, soit -6%, appartenant à 68 familles contre 73 en 2023, soit -14%, auxquelles ont été délivrés 8 606 repas seulement contre 13 387 servis en 2023 ce qui **représente une baisse importante de 38%**.

Devant une telle situation critique, notre Centre a décidé de s'engager davantage sur la durée et de ne plus fermer à l'expiration de la campagne d'hiver pour assurer dans la continuité la campagne d'été avec néanmoins quelques périodes de coupure notamment en juillet et août.

Nous tenons à adresser nos plus sincères remerciements aux généreux donateurs qui, en ces temps difficiles, nous ont manifesté leur soutien à l'occasion du show théâtral donné à la salle des fêtes le 4 février et lors de la collecte nationale à Carrefour Market les 1er et 2 mars.

Lors du verre de l'amitié qui clôturait la campagne d'hiver, Anne-Marie GENESTE, après avoir fait le bilan de cette dernière, a, au nom de tous les bénévoles, adressé un profond et cordial merci à René et à Sarah qui, après 20 ans et 2 ans de bons et loyaux services, vont nous quitter.



Aussi, **nous lançons un appel pour susciter deux nouvelles candidatures** afin de pouvoir remplir notre mission dans les meilleures conditions possibles compte tenu de la plus grande amplitude d'ouverture de notre Centre.

Nous recherchons principalement des postulants qui pourraient nous faire bénéficier de leur solide expérience informatique (Windows, Excel ...) et/ou qui accepteraient de participer aux tâches occasionnelles de manipulation auxquelles nous sommes confrontés : renseignement auprès d'Anne-Marie GENESTE au 06 83 31 09 94.

« On n'a pas réponse à tout, mais on répond toujours présent ».

Les Amis du Jumelage



Commission Copenbrügge

Du 9 au 12 mai nous avons reçu 29 de nos amis de Copenbrügge. Rassembler autant de personnes trente ans après notre jumelage officiel avec Copenbrügge mérite d'être souligné. Trente ans, c'est tout un pan de vie, des moments de joie mais aussi de tristesse partagés avec nos amis.

Vendredi 10 mai, deux guides nous ont communiqué leur passion de la ville de Sens. Et, pour ne rien gâcher, nous avons eu droit à un magnifique soleil ! Nous avons ainsi pu profiter pleinement de notre pique-nique au sein du parc du Moulin à Tan. Nos amis allemands nous ont offert un mini-concert en plein air.

Samedi matin 11 mai, certains se sont reposés, d'autres ont visité Paris ou le château de Breteuil avant d'aborder un après-midi et une soirée consacrés aux célébrations de nos jumelages avec Lakamané et Copenbrügge.

À cette occasion, les Amis du Jumelage avaient préparé une exposition photos retraçant, pour Copenbrügge, trente ans de rencontres, et pour Lakamané, trente ans d'une coopération intense et fructueuse. Après les discours officiels et le mini-concert surprise proposé par nos amis allemands, nous avons apprécié un bon repas. À partir du dessert, tout le monde s'est défilé sur la piste de danse aux rythmes effrénés proposés par notre DJ. Ambiance et bonne humeur garanties.

En disant au revoir à nos amis dimanche, nous nous sommes promis de nous retrouver l'année prochaine à Copenbrügge.



Commission Angleterre

Voyage à Southam du 17 au 20 mai

Arrivée tardive due à un retard de l'avion et retrouvailles chaleureuses comme chaque année.

En route samedi matin vers Cosford, près de Birmingham, pour la visite d'un musée consacré à l'histoire de l'aviation anglaise, et plus particulièrement à la RAF (Royal Air Force). Le musée abrite plus de 70 avions, de nombreux pays et notamment militaires dans plusieurs hangars géants. Tous ont participé à des actions pendant la 2^e guerre mondiale, aux Malouines et en Afghanistan. Avions de chasse, de transports de troupes, de bombardiers, etc...

À noter, un hangar spécialement dédié à l'histoire de la guerre froide depuis fin 1944 jusqu'à nos jours.



Pique-nique traditionnel, adopté par nos amis anglais, sur les immenses pelouses du site, sous un grand soleil, suivi par la visite de la roseraie David Austin, à quelques minutes seulement du musée. Un moment de douceur, de beauté et de senteurs après la dure réalité de la guerre !

Le dîner du soir fut une surprise, une auberge espagnole, organisée chez Elaine, l'une des membres du jumelage de Southam. Soirée très enjouée et appréciée de tous.



Le dimanche, toujours sous le soleil, et au gré des envies, certains ont choisi des visites culturelles telles que Stratford-upon-Aven (Shakespeare), Blenheim (Churchill) ou découvrir les environs (Bourton-on-the Water) ou tout simplement rester tranquille au jardin après un bon déjeuner.

Déjà la fin du séjour avec le dîner au golf du Lake de Barston dans un très beau cadre. Dîner pimenté par un quiz portant sur l'histoire de l'Angleterre et de la France, la table gagnante ayant reçu en prix, une boîte de chocolats !

Départ pour le retour en France lundi matin. Un peu de tristesse après tant de bons moments partagés, mais heureux de savoir que nous nous retrouverons l'an prochain, à Marolles.

RETOUR SUR LE 1^{ER} SEMESTRE 2024

SOIRÉE DANSANTE, SUCCÈS CE SAMEDI 27 JANVIER



Grand pas, pas glissé, balancé, un, deux, trois... petit saut, ... Eric ELIOTT DJ et son répertoire varié, a une fois de plus permis au public de danser tard dans la nuit.



Une ambiance familiale ponctuée par des gâteaux à gogo... et surtout par une demande générale de renouveler régulièrement ces moments de danse à Marolles.



SOIRÉE THÉÂTRE AVEC LA COMPAGNIE QUINKONCE

Vendredi 9 février la MJC accueillait le collectif QUINKONCE pour son spectacle VITRINES. Spectacle réalisé par 6 jeunes femmes qui mettent en scène de façon comique et imagée, le destin tragique de nos vêtements. Un bon moment sympathique.



LOTO DES ENFANTS

Les lotos du dimanche, un phénomène qui gagne aussi les enfants ! ce jeu traditionnel rassemble des enfants passionnés. Le cas d'une centaine de jeunes Marollais pour ce loto du 31 mars. Beaucoup d'entre eux sont repartis les bras chargés de cadeaux. À renouveler ...

EXPOSITION DESSIN ENFANTS

L'exposition des travaux de l'année « Dessin Enfant », ouvert à tous était les vendredi 7 juin et lundi 10 Juin 2024.

EXPOSITION DES 40 ANS DE LA POTERIE

Samedi 15 et dimanche 16 juin 2024, nous avons fêté les 40 ans de l'Atelier de Poterie de la MJC de Marolles à la Ferme. Exposition, et démonstration de raku les deux après-midis.



EXPOSITION DESSIN ET PEINTURE ADULTES

Les Artistes du cours de dessin peinture exposent leurs travaux les 29 et 30 juin 2024.



LES ATELIERS REPAR CAFÉ

Cette nouvelle activité de la MJC ouverte en septembre dernier, connaît un franc succès. Outre l'ambiance sympathique, les petits gâteaux et le café, des bénévoles expérimentés en bricolage aident à trouver et réparer la panne de votre appareil.



APPEL AUX TREMPLINS CITOYENS

Nous recherchons des Jeunes entre 15 et 20 ans motivés pour rejoindre notre association.

Contact mjc.marolles@orange.fr

LES ACTIVITÉS DE LA MJC

YOGA

Le Hatha Yoga est une pratique millénaire qui invite à l'harmonie physique et mentale. La pratique est accessible à tous, et se fait en douceur, dans le respect de ses possibilités. Les cours sont assurés par Fabienne, formée à l'École Française de Yoga et affiliée à la Fédération Nationale des Enseignants de Yoga.

CLUB DE FIL EN AIGUILLE

Le club de fil en aiguille, c'est avant tout apprendre, partager, échanger, créer, pour soi ou ceux qu'on aime, petits ou grands, des vêtements ou des accessoires (sacs, chouchous, bonnets...) en tricot, crochet ou autres travaux d'aiguilles selon le goût de chacun(e), novice ou confirmée. Le jeudi de 17h30 à 19h30.

CLUB FÉMININ

Depuis février, nous assemblons des carrés de laine, au profit des malades qui ont effectué le pèlerinage à Lourdes, début avril.

Danièle a tricoté des centaines de carrés et Colette, Denise, Geneviève, Maryline et moi-même les avons réunis, crochétés, en forme de couvertures, très colorées.

Merci à toutes pour leur dévouement et leur bonne humeur.

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

Elle s'adresse ainsi à tous les âges de la vie adulte, aux personnes fragilisées ou atteintes de maladies chroniques. Odile, notre professeure, adapte les exercices à chaque âge et aux capacités physiques de chaque participant.

Venez nous rejoindre pour reprendre ou garder une activité évoluant à votre rythme.

DESSIN PEINTURE /AQUARELLE Adultes

Cet atelier a pour vocation d'offrir aux adultes, l'accès à un enseignement artistique théorique et pratique dans différentes disciplines : Aquarelle, Dessin...

Chaque année fin juin, l'atelier a le plaisir de présenter le travail de ses adhérents lors d'une exposition annuelle.

PEINTURE DÉCORATIVE

Depuis plusieurs années maintenant nous fonctionnons sans professeur ! Le fait d'être en autonomie nous oblige à être plus critique avec nous-mêmes. Ce qui est positif et permet de progresser.

Les ateliers ont lieu dans les locaux de la MJC, le vendredi de 9h30 à 17h à raison de 2 fois/mois.

Si vous aussi avez envie de venir voir, essayer votre créativité ou si vous avez un peu d'expérience dans la peinture et êtes disponible en journée, vous êtes les bienvenus.



LES MANIFESTATIONS À VENIR

- **EXPOSITION de l'atelier DESSIN PEINTURE / AQUARELLE**
Les 29 et 30 juin 2024 – Mille Club
- **VIDE GRENIER**, le 28 septembre 2024
En intérieur la table 15 €.
En extérieur 2 mètres linéaires 10 € sans table.
Inscriptions au bureau de la MJC, 3 Grande Rue, lors des permanences (Les dates d'inscriptions étant passées, renseignez-vous au 01 78 83 02 55).
- **APRÈS-MIDI DANSANT**, le 24 novembre – Salle des fêtes
- **TALENTS CACHÉS**, les 14 et 15 décembre

VOUS AVEZ UN TALENT CACHÉ ?

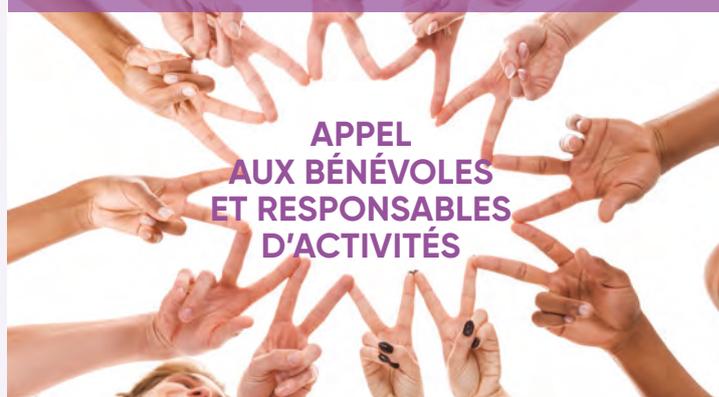
La MJC vous propose de participer au salon.

Renseignements et inscriptions au bureau de la MJC

01 78 83 02 55 et mjc.marolles@orange.fr

La MJC propose un large panel d'Activités pour satisfaire aux besoins des Marollesais Marollesais, et en assurer le bon déroulement et la pérennité, lance un APPEL à toutes celles tous ceux qui auraient quelques heures à nous consacrer. Nous serons très heureuses de les accueillir..

Contact mjc.marolles@orange.fr



INFORMATIONS MJC

Dorénavant, le **guide des activités** de la MJC ne sera plus distribué dans les boîtes aux lettres. Il sera **accessible sur les réseaux :**

Facebook : <https://www.facebook.com/mjcmarolles91630/>

Instagram : <https://www.instagram.com/mjcmarolles>

NOUVEAU : site internet : <https://mjc-marolles-en-hurepoix.com/>

NOUVEAU NUMÉRO DE TÉLÉPHONE :

01 78 83 02 55

Mail : mjc.marolles@orange.fr

RETROUVEZ TOUTES LES INFORMATIONS SUR LES ACTIVITÉS PROPOSÉES : <https://mjc-marolles-en-hurepoix.com>

LE MOT DU BUREAU

Un grand merci à tous les bénévoles pour leur implication sur toutes nos manifestations, ainsi qu'à la municipalité.

ASSOCIATIONS

ACAM



ASSOCIATION DE COMMERCANTS ET ARTISANS DE MAROLLES (ACAM)

Retour en images sur les 2 évènements de ce début d'année



SALON DU BIEN-ETRE 2^e édition:

Les 23 et 24 mars derniers, a eu lieu le 2e salon du bien-être de Marolles, sur 2 jours.

Nombreux exposants, professionnels du bien-être, artisans et vendeurs d'accessoires et décorations. 370 visiteurs sur ces 2 journées, de nombreux participants aux conférences, deux défilés de mode par nos mannequins d'un jour.



Si vous êtes professionnel de ces communes et que vous souhaitez nous rejoindre, n'hésitez pas nous contacter ou nous rencontrer sur nos différentes manifestations :

8 septembre 2024 : FORUM DES ASSOCIATIONS
6 décembre 2024 : TELETHON, Tombola et maquillage enfant



SALON DES ARTISANS ET COMMERCANTS, 1^{ère} édition

Le 5 mai, a eu lieu le premier salon de l'ACAM, regroupant les professionnels de Marolles-en-Hurepoix et communes du 91630 (Avrainville, Cheptainville, Guibeville et Leudeville), membres de l'association.



retrouvez-nous sur notre site web :
<https://acam91630.wixsite.com/acam>
Facebook <https://www.facebook.com/groups/496661308399306>
Instagram : @ACAM91630



L'ACAM remercie toutes les personnes qui sont venues nous voir lors de ces 2 évènements, ceux qui soutiennent et font vivre les professionnels locaux, la Mairie de Marolles pour son soutien, le service technique, Jérôme DAUVILLIER et son équipe, pour leur aide précieuse et leur disponibilité.

Happy School de Marolles 2024-2025

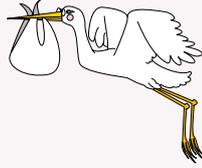


Venez apprendre l'ANGLAIS et/ ou l'ESPAGNOL en vous amusant !
Les inscriptions 2024-2025 sont ouvertes pour les groupes Enfants - Ados - Adultes (ANGLAIS et ESPAGNOL).
Informations : Vous pouvez nous contacter par e-mail ou par téléphone.
07 68 96 49 79
happyschooldemarolles@hotmail.fr
www.facebook.com/HappySchoolMarolles91



Naissances

03/01 Lois PIACENTNO
 03/01 Gabriela POÇO LOGRE
 28/02 Liana YALVAC
 06/03 Isaac NAÏT-TOUCHE
 13/03 Klelya PANOS VALLON
 27/03 Liam CAUNAC
 08/04 Ndeye SYLLA
 09/04 Lou ABELI CAVELIER
 09/04 Sanad HASSEN
 22/04 Lyziana DAUBIGNARD
 02/05 Nicolas ZEMOURI
 04/06 Léon DUFOUR



Décès

01/01 Roméo PETRILLI
 03/01 Gabriela POÇO LOGRE
 14/01 Fabrice MONROSE
 02/02 Michel DEL PIN
 03/02 Claudette MARCHAIS
 15/02 Nicole BOUSQUET
 28/02 Daniel PAROTTE
 16/03 Madeleine JOSEPH
 20/03 Jacqueline PIROLI
 27/03 Monique NOTTEGHEM
 01/04 Claude LEGRAND
 16/05 Eliane FOURQUIE
 24/05 Robert LOGRE



Toutes nos sincères
 condoléances aux familles

Règle :

Dans l'Info'mag ne figurent que (et si les familles ne s'y opposent pas) :

- Les avis de décès survenus à Marolles (que les personnes soient ou pas natives de Marolles) et dont, par principe, nous avons connaissance.
- Les avis de décès des personnes domiciliées à Marolles, mais survenus hors Marolles ; dans ce cas, nous recevons l'avis émis par la commune où le décès est survenu.

Mariages

20/01 Yosri BEN ABDESLEM & Alexandra DANNEMARD
 26/01 Anthony DARMON & Alexandra REYNIER
 30/03 Eryck MAUGER & Magali HEGO
 11/05 Fabien LOUBIERE & Sarah BUNEL
 01/06 Eraldi PANE & Elsa RABOUILLE



Félicitations aux heureux mariés

TRIBUNES

MAROLLES ENSEMBLE

Quatre ans depuis notre élection et c'est carton plein pour les réalisations : après la première phase de la réhabilitation de la salle des fêtes, un autre grand chantier vient d'être livré : l'extension du centre de loisirs ; les difficultés techniques et administratives ont été nombreuses mais notre détermination a payé, et a permis d'aboutir à un centre de loisirs rénové, agrandi, permettant un meilleur accueil des enfants et offrant un outil de travail de qualité pour le personnel, ce qui est essentiel à nos yeux.

D'autres opérations démarrent : révision du PLU, requalification de l'avenue Charles de Gaulle, création d'un véritable pôle gare multi-modal, et comme à notre habitude, pour chacun de ces sujets, la population est associée, écoutée, notamment pour réduire la gêne occasionnée par les travaux.

Ces projets contribuent à conserver un village agréable, bien entretenu, et **sans grever le budget de la commune ni augmenter les impôts**, grâce à une recherche permanente des financements externes.

Notre mandat n'est pas fini, et nous continuons à travailler d'arrache-pied pour votre satisfaction.

Nous vous souhaitons de belles vacances d'été.

Les élus de Marolles Ensemble

MAROLLES, UN DÉFI POUR L'AVENIR

Chères Marolaises, chers Marollais, les vacances arrivent et nous espérons qu'elles seront profitables et bénéfiques pour chacun d'entre vous.

Lors de la séance du conseil municipal du 28 mars 2024, nous nous sommes exprimés sur le PADD.

Nous avons demandé que l'alignement d'arbres sur l'avenue Charles de Gaulle soit maintenu et que soient inscrites les liaisons cyclables entre les quartiers route de Saint Vrain et route d'Evry vers le centre-ville et la gare. Le Maire a accepté pour les arbres mais pas pour le second point.

Nous nous sommes inquiétés du refus d'augmenter la subvention pour le comité des fêtes compte tenu de l'inflation et alors que ses bénévoles proposent énormément d'activités sur la ville et pour tout public contrairement à la commission loisirs de la municipalité. Ceci démontre, encore une fois, que les associations et surtout leurs bénévoles, ne sont pas une priorité pour la majorité.

Lors de la cérémonie chaotique du 8 mai, la stèle en mémoire des victimes du terrorisme était en place. Nous l'avions demandé lors du conseil du 6 avril 2021 et cela fut mis à l'ordre du jour du conseil du 28 mars 2024.

Annoncer et ne rien faire : lors des vœux, le Maire a annoncé un travail de fond entre la municipalité et les associations pour réouvrir la structure Jeunesse. A l'heure où nous écrivons ces lignes, la commission jeunesse ne s'est toujours pas réunie et la dernière commission traitait d'un sujet sur Atlan 13 date du 25 mai 2023.

Concertation mais pas trop : une réunion publique sur le PADD s'est tenue le 29 février, pendant les congés scolaires, ne permettant malheureusement pas à beaucoup de Marollais d'être présents.

De même, sur la requalification de l'avenue Charles de Gaulle, les élus ont découvert le projet lors de la présentation publique du 11 avril. Les commerçants de l'avenue ont dû exiger une réunion avec le Maire afin de lui faire part de leurs inquiétudes. Comble de l'ironie, la présidente de l'association des commerçants et des artisans de Marolles n'était pas conviée.

Nous vous souhaitons un bel été et des vacances reposantes, nous restons à votre écoute afin de remonter vos difficultés et proposer des solutions.

Pour le groupe Marolles, un défi pour l'avenir
 N MURAIL, I GOLDSPIEGEL, C TUSSIOT,
 S LEONARD, F CHAUVANCY

GRUPE MAROLLES FORT ET VERT

Le 6 juin 24 a célébré les 80 ans du Débarquement de Normandie, ce jour dit «le plus long», environ 150 000 soldats Alliés prennent d'assaut les plages, c'est le début de la libération de la France et de la défaite nazie, n'oublions jamais ! Les actualités nous montrent qu'il nous faut rester vigilants contre toutes les formes d'obscurantismes, de tentatives de séparatisme...

Citation de Martin Niemöller.

Quand ils sont venus chercher les socialistes, je n'ai rien dit, je n'étais pas socialiste.

Quand ils sont venus chercher les syndicalistes, je n'ai rien dit, je n'étais pas syndicaliste.

Quand ils sont venus chercher les juifs, je n'ai rien dit, je n'étais pas juif.

Puis, ils sont venus me chercher. Et il ne restait personne pour protester.

Mai 2024 marque les 4 ans du mandat soit les 2/3, afin de ne pas prendre de retard comme lors de la campagne 2020, et de préparer au mieux les élections 2026, nous vous informons que le groupe «**M FetV**» **présentera de nouveau une liste**, nous organiserons des réunions publiques, afin de vous exposer au mieux nos ambitions, nos projets pour **Marolles**, mais aussi d'échanger sur **nos valeurs et engagements**.

Notre groupe coopère avec la majorité, ce dans l'intérêt de la population, nous sommes néanmoins en désaccord sur nombre de sujets. Nous regrettons les propos du Maire en CM : « J'ai donné pour consigne à la police de ne pas verbaliser jusqu'à 50 km/h », pourquoi avoir décrété une limitation à 30 **(sur autoroute à 130, un excès inférieur à 5km/h est sanctionné par une amende de 65 à 135 E)**, il ne sert à rien de peindre des bandes jaunes si les véhicules peuvent stationner ss risque, les règles sont faites pour être appliquées sinon inutile d'en éditer, de même pour les détritrus, les jets de mégots par les fenêtres des véhicules.

Tjrs pas de date pour l'installation de la statue de **M Levassor** illustre natif de Marolles, le lieu a été défini, alors action ! Nous désirons aussi connaître l'avenir de l'ancienne poste, patrimoine municipal, qui ne cesse de se détériorer, nous avons proposé qu'elle soit transformée en appartements d'urgence pour des marollais.

Nous attendons des informations quant à la réhabilitation de l'av C. de Gaulle et la prise en cpte de nos observations, à ce sujet le revêtement la place de la Mairie nécessite une rénovation, voire un réaménagement. Nous attendons des infos : végétalisation des cours de récré, nous avons proposé une réflexion sur la destination des pelouses de l'av Agoutin, proposition de forêt urbaine, etc.

Le Groupe M F et V, G.Delvalle vous souhaite un bel été et de bonnes vacances ensoleillées.

MUNICIPAL

• Mairie	1 avenue Charles de Gaulle	01 69 14 14 40
• Police municipale		01 69 14 14 53
• Résidence du Parc	6 bis chemin de La Poste	01 64 56 09 67
• COSEC - Gymnase	Avenue du Lieutenant Agoutin	01 69 14 85 10
• Centre de Loisirs/Garderie	1 Grande Rue	01 64 56 27 30
<i>Réservation/annulation du Centre de Loisirs et du restaurant scolaire - Mairie</i>		
• Médiathèque	3 Grande Rue	01 64 56 11 43
• ATLAN 13 (Structure jeunesse)	Stade - https://www.atlan13.fr	01 64 56 87 66

ENSEIGNEMENT

• École maternelle du Parc de Gaillon	Rue de Gaillon - 91630 Marolles-en-Hurepoix	01 78 83 02 53
• École maternelle Roger Vivier	1 avenue Charles de Gaulle - 91630 Marolles-en-Hurepoix	01 69 14 83 51
• École élémentaire Roger Vivier	Rue du Marché - 91630 Marolles-en-Hurepoix	01 78 83 01 87
• Collège Saint-Exupéry	Rue du Potager - 91630 Marolles-en-Hurepoix	01 64 56 26 36
• Lycée Jean-Pierre Timbaud	4 rue Henri Douard - 91223 Brétigny-sur-Orge	01 60 85 50 00
• Lycée Michelet	2 boulevard Abel Cornaton - 91290 ARPAGON	01 60 83 97 63
• Lycée Cassin	17 rue Jean Moulin - 91290 ARPAGON	01 60 83 29 09

INTERCOMMUNAL

• Bassin nautique La Norville	1 Chemin de la Garenne	01 64 90 20 64
• Piscine des 3 vallées Breuillet	3 Rue des Prairies	01 64 58 56 56
• Piscine Saint-Michel-sur-Orge	Route de Monthéry	01 69 80 96 16
• Piscine Morsang-sur-Orge	Allée des Pervenches	01 69 46 09 59
• Piscine Brétigny-sur-Orge	4 rue Henri Douard	01 60 84 67 21
• Espace nautique Sainte-Geneviève-des-Bois	40 Avenue Jacques Duclos	01 69 25 59 95

Retrouvez les horaires des piscines sur le site internet de Cœur Essonne.

• Halte-Garderie « La Farandole »	1 Grande Rue	01 60 84 67 21
• Ramassage des déchets - Siredom	0 800 293 991	

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h. Géré par la Communauté d'agglomération de Cœur d'Essonne.

MÉDICAL

CABINET DE PSYCHOTHÉRAPIE		
• M. DAUVERGNE	1 rue Louis Blériot (Maison médicale)	06 87 61 23 81
CHIRURGIENS DENTISTES		
• M. et Mme SERROR (assistés du Dr YEDJER)	17 bis avenue Charles de Gaulle	01 64 56 95 39
INFIRMIÈRES LIBÉRALES DE MAROLLES		
• Mme DESSENOIX / Mme GLADKOWSKI / Mme JAOUEN / Mme PELTI	1 rue Eugène Brou	06 14 45 38 90
LABORATOIRE / ANALYSES MÉDICALES		
• Cerballiance	7 Grande Rue	01 64 56 85 72
MASSEURS KINÉSITHÉRAPEUTES		
• Mme CRÉPAUX-ROUGERIE	1 bis rue Louis Blériot (Maison médicale)	01 64 56 90 06
• Mme ROBIC / Mlle GINESTAR	31 Grande Rue	01 69 14 86 30
MÉDECINS		
• Dr CANIVEZ	1 bis rue Louis Blériot (Maison médicale)	01 64 56 17 72
• Dr De RIVAS	7 rue Eugène Brou	01 64 56 17 74
NATUROPATHE		
• Mme CHATRY	11 place de l'église	06 69 64 96 69
• Mme DRUESNE	10 rue de Gaillon mdruesenaturo@gmail.com	06 67 09 29 46
NATUROPATHE / IRIDOLOGUE		
• Mme BERRITZ	1 bis rue Louis Blériot (Maison médicale)	06 58 35 38 00
	www.lespepitesdemanaturo.com	
OSTÉOPATHES		
• Mlle TRESSENS-FEDOU	1 rue Eugène Brou	01 64 56 50 96
• Mme GIRARD	1 rue Louis Blériot (Maison médicale)	06 14 42 63 70
PÉDICURES - PODOLOGUES - RÉFLEXOLOGUES		
• Mme COUTURIER	4 bis Grande Rue	01 69 01 42 02
• Mme FRÔT	1 rue Eugène Brou	01 64 56 66 03
PHARMACIES		
• Mme CESA	36 avenue Charles de Gaulle	01 69 14 80 70
• M. MAUDET	31 Grande Rue	01 69 14 89 49
PSYCHOLOGUE		
• Mme SÉBILLE	1 rue Louis Blériot (Maison médicale)	06 98 33 00 88
SAGE-FEMME		
• Mme BEDET	1 rue Louis Blériot (Maison médicale) / anne.bedet.sifree.fr	07 67 06 10 20
SOPHROLOGUE		
• Mme DELAMOTTE	12 avenue des Limosins	06 03 36 83 70
• Mme SCHMIT	1 rue Louis Blériot (Maison médicale)	06 80 92 98 17
SOPHROLOGUE - HYPNOTHÉRAPEUTE		
• Mme GAUDIN	7 route de Cheptainville	07 61 54 15 63
VÉTÉRINAIRES		
• Dr LAMOUR et Dr PLASSARD	30 avenue Charles de Gaulle	01 64 56 05 05

AUTRES

MAGNÉTISME		
• Mme DUMONT	25 bis rue des pins	06 76 82 87 24
• Mme ROULLEAU	"Conscience Infinie"	06 74 11 41 04
MASSAGE DE BIEN-ÊTRE		
• Gena Massage	À domicile	06 52 14 91 71
• M. HERBIN	À domicile / zenhandmassage@gmail.com	06 60 32 84 63

SOCIAL

• ASSISTANTE JURIDIQUE	Au CCAS, sur RDV, le 3 ^e vendredi de chaque mois	01 69 78 09 19
• ASSISTANTE SOCIALE	Maison des Solidarités	01 69 17 14 40
	Au CCAS, sur RDV, 1 mardi sur 2	
• SÉCURITÉ SOCIALE	91040 Évry Cedex	36 46
CULTE		
• Catholique - Père Thomas MOTO KALUNGA		01 69 14 80 22
	Association Interparoissiale : Vincent PANNETIER	assipMarolles@gmail.com
• Église Protestante Évangélique - Pasteur : Raffi AZRAK		06 52 68 02 39
	Correspondante locale : Annyvonne MACHUT	01 64 56 90 66 ou 06 74 31 55 63
	Chaque dimanche à 10h30 au 2A rue Pierre Mendes France à Brétigny-sur-Orge	
• Église Protestante Unie de France Vallée de l'Orge		01 60 15 18 23
	Pasteur : Guy-Bertrand NGOUGO FOTSO et correspondante locale : Monique MEUNIER	01 69 14 80 75

URGENCES

• SMS : 114

Pour tous ceux qui ont des difficultés pour entendre et parler

• Urgence médicale : 15

• Pompiers : 18

• Samu : 15

• Police : 17

• Police municipale : 01 69 14 14 53

• Gendarmerie nationale : 01 64 56 18 03

rue du Potager

• Pharmacie de garde :

Contactez le commissariat d'Arpajon

au 01 69 26 19 70 / monpharmacien-idf.fr

• S.O.S. Dentaire : 01 43 37 51 00

• SOS Harcèlement : 3018

(également via Messenger et WhatsApp)

• S.O.S. Œil : 01 40 92 93 94

• S.O.S. Médecins : 0 826 88 91 91

• Accueil téléphonique de l'enfant en danger

119 - <http://www.allo119.gouv.fr>

• Numéro national d'urgence pour les enfants disparus : 116 000

• Violences faites aux femmes :

01 70 58 93 30

• Violences femmes info : 39 19

<https://arretonslesviolences.gouv.fr/besoin-d-aide#>

• Dépannage ENEDIS : 09 72 67 50 91

• Dépannage GRDF 24h/24 et 7j/7

0 800 47 33 33 (appel gratuit depuis un poste fixe)

• Eau Cœur d'Essonne : 0 800 500 191

20 rue Denis Papin à Saint-Michel-sur-Orge

DIVERS

• Caisse d'Épargne 16 Grande Rue 0 821 010 407

(appel à 0,12€ TTC/mn maxi)

• Crédit Agricole 7 Grande Rue 01 69 14 13 80

• Hôtel des Impôts 01 69 26 84 00

et recette perception

29 avenue du Général de Gaulle à Arpajon

Fermé les jeudis après-midis

• La Poste Grande Rue 3631 (Numéro vert)

Du mardi au vendredi de 9h à 12h

et de 14h30 à 18h, le samedi de 9h à 12h.

• SNCF Transilien 36 58

(0,25 € TTC/mn)

LIENS INTERNET

• Service public

Accueil Particuliers | Service-public.fr

<https://www.service-public.fr>

• Essonne numérique

(déploiement de la fibre optique pour un réseau très haut débit)

Testez votre éligibilité ! | EssonneNumerique.com

(essonnenumerique.com)

<http://essonnenumerique.com/suis-je-eligible/>

[calendrier-de-deploiement/](http://essonnenumerique.com/calendrier-de-deploiement/)

Samedi 28 septembre

CONCERT DE RENTRÉE

« Un spectacle de chansons françaises poétiques et originales à caractère humaniste, invitant au voyage ».

**Xavier RENARD
et ses musiciens**

18h - Gratuit - Tout public.
À la grange de la Ferme, 3 grande rue



Et si on parlait
de vos projets
immobiliers ?

Vincent ANDRADE
Conseiller Immobilier

06 50 62 08 10

vincent.andrade@capifrance.fr



El : Vincent ANDRADE, Agent Commercial (Rég. C. 121 388 744 0001) - 19/10/19

- INFORMATIQUE -

M 2 i

Particuliers et entreprises

M2i
Solutions informatiques

- Installation et dépannage
- Récupération de données
- Vidéosurveillance et alarmes
- Vente de matériels et logiciels

services@informatique-m2i.fr
5 ter chemin de la marnière
ZA de la marnière
91630 MAROLLES EN HUREPOIX



Tél : 01.64.90.55.58

Vous souhaitez intégrer votre publicité dans l'InfoMag ?

Contactez le service communication,
par téléphone au 01 69 14 14 40 ou par mail à
communication@marolles-en-hurepoix.fr

Tarifs des encarts pour 1/8^e de page : 182,50 € la parution ou 490 € l'année pour 3 parutions

TRAVAUX PUBLICS DE SOISY



Ensemble, réalisons vos projets

Aménagements urbains,
Equipements collectifs,
Travaux routiers & particuliers,
Equipements industriels & logistiques



ZA du Chênet - 6, Rue de la Montagne de Maisse
91490 MILLY LA FORET

Tél. : 01 64 98 03 83 - www.tpsoisy.fr - Email : tpsoisy@tpsoisy.fr



Vous souhaitez
vendre ou acquérir
un bien immobilier ?

N'hésitez pas à me contacter
Geneviève de ZANET
01 64 56 90 90 - 06 77 52 85 79

AVIS DE VALEUR OFFERT

Mail : isg.marolles@wanadoo.fr - Site : isgmarolles.com
RCS EVRY A 403 213 978 - Carte prof. 722 589 Evry



MAÇONNERIE - PIERRE DE TAILLE
Restauration des Monuments

Historiques

Patrimoine ancien

Qualibat : 2112 - 2183

☎ **01 64 56 13 94**

Fax : 01 64 56 09 03

1, rue du C.D. 8 • 91770 SAINT-VRAIN

N°1 DU PORTAGE DE REPAS À DOMICILE



LA CONFIANCE À DOMICILE

Portage de repas
à domicile

Des repas 7j/7
ou les jours de votre choix



2 gammes au choix :

Un choix de menus
« comme chez le traiteur »



Des menus traditionnels,
« comme à la maison »

Agence
Sud Essonne
09 82 31 91 01

www.les-menus-services.com



CHAUFFAGE - PLOMBERIE - SANITAIRE
COUVERTURE - ZINGUERIE
Sté CHATEAU - PATTARO

Tél : 01 69 14 82 67 Fax : 01 64 56 28 11

Siret : 337 766 042 00036 e-mail : chateau.pattaro@wanadoo.fr

Adresse : 12 Grande Rue - 91630 AVRAINVILLE



DÉPANNAGE CHAUDIÈRES FUEL ET GAZ
CONTRAT D'ENTRETIEN - PIÈCES DÉTACHÉES - SAV

DÉPAN'EAU-GAZ

Tél : 01 60 82 39 78 Fax : 01 64 56 28 11

Siret : 337 679 434 00021 e-mail : depan.eau-gaz2@wanadoo.fr

Orpi



Julie SERRAIT

Directrice
06 71 97 13 72
j.serrait@orpi.com



Sébastien JOLY

Conseiller immobilier
07 50 82 39 02
sjoly.agenceducolombier@orpi.com

Agence Du Colombier
4B Grande Rue
91630 Marolles-en-Hurepoix
01 60 80 04 14

www.orpi.com/agenceducolombier

Bruno NOËL
S.A.R.L.

PEINTURE - DÉCORATION
RAVALEMENTS - VITRERIE
REVÊTEMENTS SOLS & MURS

Tél. : 01 60 82 04 33 - Fax : 01 60 82 29 35
Email : sarl.bruno.noel@gmail.com
5 Chemin de la marnière - 91630 Marolles-en-Hurepoix



SFRE
TRAVAUX PUBLICS
VRD

ZONE INDUSTRIELLE
35 avenue des Grenots
91150 ETAMPES

☎ 01 69 78 19 90
✉ sfre@sfre.fr